Le SOIR

RIMOUSKI 2025 COUPE MEMORIAL CUP

• Rimouski-Neigette • La Mitis • La Matapédia

VOS CIRCULAIRES
CANADIAN TIRE
ET LE RADDAR
%
VOUS ATTENDENT
À L'INTÉRIEUR !
raddar™
CANADIAN TIRE

Photo Vincent Éthier-LCH

La Coupe Memorial se poursuit à Rimouski

Toute une région derrière ses héros

pages 43-47

Photo Véronique Bossé

Des bâtiments à rénover

pages 3-7

Photo courtoisie

Gastronomie rimouskoise étoilée

pages 8-9

Volume 1 | numéro 4 | Le mercredi 28 mai 2025 | 48 pages

RABAIS JUSQU'À 400 $

SUR LES BBQ
EN INVENTAIRE

BBQ AU GAZ

BBQ AU CHARBON

PLANCHA

MAÎTRISER L'ART DE LA PLANCHA

Saisir, grésiller ou mijoter.
Parfait pour toutes les créations de repas!

Marcel Dionne & Fils inc.

Marcel dionne et fils
905, rue de Lausanne, Rimouski
Téléphone: 418 723-1692

Un patrimoine oublié

Des bâtiments abandonnés à réhabiliter

Pratiquement aucune ville n'y échappe. Aux quatre coins du Québec, des municipalités sont aux prises avec des bâtiments vétustes – souvent placardés, parfois vandalisés – qui ont surtout comme point en commun d'être tout simplement hideux et de gâcher le paysage.

Jean-Philippe Thibault

Personne ne veut habiter ou travailler près d'un établissement décrépi. L'Hôtel des Gouverneurs à Rimouski en est un exemple, bien que certains travaux aient récemment été observés tels que le rapportait *Le Soir* récemment. «Souvent, quand un bâtiment abandonné est en plein centre d'un village ou d'une ville, ça brise tout le cachet du milieu environnant», note avec justesse l'historien Jean-Marie Fallu, qui est également à la tête de Patrimoine Gaspésie.

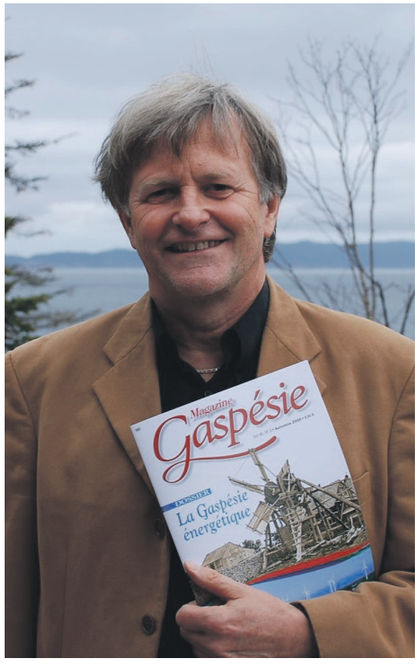

L'historien gaspésien Jean-Marie Fallu Photo Archives - Musée de la Gaspésie

La saga de ce qu'il était convenu d'appeler «la maison brune» sur la rue de la Cathédrale a aussi soulevé les passions. Elle était l'une des dernières construites avant le grand incendie qui a ravagé une partie de Rimouski, il y a exactement 75 ans. En 2023, elle a toute de même été démolie, vu son état.

Parfois, l'attente est longue. En Gaspésie, à Saint-Maxime-du-Mont-Louis, il a fallu patienter 20 ans avant qu'Irving ne fasse démolir sa vieille station-service, largement ravagée. Tous ceux qui ont fait le tour de la Gaspésie dans les deux dernières décennies pouvaient observer l'état lamentable du bâtiment, paradoxalement situé dans le bucolique secteur de L'Anse-Pleureuse, qui ravit immanquablement les touristes en quête de majestueux panoramas.

D'autres fois, c'est la nature qui s'en charge. En 2022, les images en provenance de Chandler du château Dubuc qui s'engouffrait dans la mer ont fait le tour du Québec. Celui-ci appartenait jadis à Julien-Édouard-Alfred Dubuc, l'un des plus grands industriels francophones de la province dans le domaine de la foresterie et des pâtes et papier.

Obligation

En 2021, la *Loi sur le patrimoine culturel* a introduit l'obligation pour les MRC d'adopter et de mettre à jour périodiquement un inventaire des immeubles construits avant 1940 qui sont situés sur leur territoire et qui présentent une valeur patrimoniale, y compris les immeubles qui ne sont pas des bâtiments principaux. Les MRC avaient cinq ans pour le faire. La date limite est le 1er avril 2026. Certaines ont déjà emboîté le pas alors que d'autres s'affairent toujours à compléter leur inventaire.

En 2022, le château Dubuc à Chandler a été emporté par la mer. Photo Jean-Philippe Thibault

En Gaspésie, La Côte-de-Gaspé a été une des premières sinon la première au Québec à le faire. Environ 300 bâtiments de différentes natures ont été recensées : du résidentiel au commercial, en passant par les lieux de culte, les institutions, les industries ou même des structures liées aux transports et à la pêche.

Un horizon des possibles

Plusieurs exemples heureux existent tout de même. Dans le privé, le chef Ricardo Larrivée et sa conjointe Brigitte Coutu ont retapé la maison Biard, à Percé. Le Groupe JGS a investi plus de 5 millions de dollars pour revamper le golf et l'hébergement au site historique de Fort Prével, entre Gaspé et Percé.

Au provincial, Québec a injecté l'an dernier 1 million de dollars dans le manoir Le Boutillier (qui appartient à la Ville de Gaspé) et a sauvé la villa Frederick-James face au rocher Percé, avec des investissements de 25,5 millions.

Des bénévoles sont actuellement à pied d'œuvre pour sauvegarder l'église de Grande-Vallée. La Cathédrale de Gaspé complète actuellement une cure de jouvence. En 2022, Ottawa annonçait un projet de presque 9,8 millions de dollars pour la restauration de maisons patrimoniales des familles expropriées dans le parc national Forillon. Les exemples sont nombreux.

Sur les bâtiments du centre-ville élargi inoccupés

Rimouski impose une taxe foncière

Pour diminuer le nombre de bâtiments non utilisés sur son territoire, la Ville de Rimouski a décidé d'imposer, en septembre 2023, une taxe foncière sur les bâtiments commerciaux et institutionnels du centre-ville élargi qui sont inoccupés.

Annie Levasseur
alevasseur@lesoir.ca

Le maire de Rimouski, Guy Caron, indique que les pouvoirs d'une ville par rapport à ces bâtiments ne sont pas aussi grands que ce que les gens peuvent penser. Le conseil municipal a donc cru bon de mettre cette taxe en place.

«Si un bâtiment commercial est utilisé à moins de 40 %, le propriétaire dispose d'un délai d'un an pour s'assurer que la surface occupée dépasse les 40 %. Si ce n'est pas le cas, la Ville charge un montant en taxes qui est placé dans un fonds pour dynamiser le centre-ville», explique monsieur Caron.

Pour l'instant, la Ville est satisfaite des résultats. Le maire soutient qu'un bâtiment a été comblé assez rapidement, celui de la SQDC.

«Le deuxième étage était inoccupé depuis 2019. Une demande a été faite pour convertir le deuxième étage en résidentiel et aujourd'hui, le bâtiment respecte les normes en termes d'occupation. C'est la même chose pour les grands bâtiments comme l'Hôtel des Gouverneurs ou l'ancienne école d'agriculture qui sont soumis à cette taxe. Maintenant, si des demandes de permis sont faites et qu'il y a une volonté de restaurer, il y a des accommodements concernant la taxe», dit-il.

Les Ateliers Saint-Louis sont laissés à l'abandon depuis plus de 20 ans à Rimouski. Photo Véronique Bossé

Appartenant à la Société immobilière GP, la Résidence Lionel-Roy, l'ancienne École d'agriculture de Rimouski, est en mauvais état et souvent vandalisé. Photo archives

Lors de l'adoption du règlement, il y a deux ans, la Ville expliquait que cette nouvelle taxe serait un outil supplémentaire pour stimuler l'exploitation des bâtiments qui se situent dans un endroit névralgique pour la revitalisation et le développement économique et social du centre-ville élargi.

Les amendes ne sont pas assez élevées. Cela n'aurait pas le même impact que celle que notre taxe peut avoir.

Stimuler l'innovation

«L'objectif est de stimuler l'innovation pour occuper ces espaces. La Ville se paie une taxe en tant que propriétaires des Ateliers Saint-Louis. C'est la solution que nous avons trouvée pour tenter de régler la situation. Il est difficile de procéder avec des amendes parce que les amendes ne sont pas assez élevées. Cela n'aurait pas le même impact que celle que notre taxe peut avoir», mentionne Guy Caron.

La taxe imposée pour les bâtiments inexploités est de 100 $ par m2, pour les 500 premiers m2 d'un bâtiment et de 10 $ par m2 de superficie taxable excédentaire. Cette taxe est applicable 12 mois suivant la date à laquelle l'inexploitation a été constatée par la Ville et demeure valide jusqu'à ce que l'inexploitation prenne fin.

Le règlement est toutefois contesté par la Société immobilière GP. Deux auditions ont déjà eu lieu devant la cour. Les procédures judiciaires se poursuivront d'ici la fin de 2025. Pour l'administration municipale, le règlement est parfaitement légal.

« Nous allons prendre les moyens pour le défendre. Nous pensons que ce règlement est légitime dans l'objectif que nous voulons atteindre. »

Maison Kruse : un furoncle au centre-ville

À Gaspé, l'un des premiers établissements qui vient en tête lorsqu'il est question de patrimoine bâti à conserver est celui de la maison Kruse, tout juste à côté de la gare intermodale et de l'entrée de la piste cyclable. Au carrefour de plusieurs activités git cet établissement qui fut autrefois un hôtel.

Jean-Philippe Thibault
jpthibault@lesoir.ca

Toute une histoire se cache derrière ses murs, aujourd'hui délabrés. Après avoir tout perdu dans un incendie à Campbellton en 1910, Alfred C. Kruse et son épouse Rachel Jane Butlin s'installent à Gaspé, rappelle le répertoire du patrimoine culturel du Québec. En 1922, ils font construire ce qui sera plus tard appelé la maison ou l'hôtel Kruse. Rachel y tient une pension surtout fréquentée par les voyageurs du Canadien National.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, des militaires y logeaient temporairement en attendant que la base de Fort Ramsay soit prête. C'est alors Gladys Amy LeTouzel qui gérait l'établissement, note l'historien et auteur Jacques Bouchard dans *Le patrimoine touristique de la Gaspésie*. Gladys est l'épouse de Walter Alfred Kruse, le fils d'Alfred. «LeTouzel surnommée *The fighting lady* n'hésitait jamais à s'impliquer pour accorder le gîte et le couvert aux survivants des torpillages. Cette dame a souvent été photographiée, nous la montrant fièrement avec un groupe de marins rescapés des eaux glaciales du Saint-Laurent devant l'hôtel.»

Avec des vêtements chauds gracieusement offerts, les marins repartaient ensuite en train pour accomplir leur devoir aux quatre coins de la planète. «La maison Kruse a hébergé des rescapés de navires qui ont été coulés par des U-boats au large du cap Gaspé et du cap des Rosiers. Il y a toute une documentation là-dessus», ajoute l'historien Jean-Marie Fallu.

Par son architecture, le bâtiment demeure quant à lui une représentation d'un type de résidences issu du mouvement vernaculaire américain, soit la maison cubique, reconnaissable à sa toiture à pavillon ou à croupes et particulièrement populaire au Québec entre la fin du XIXe siècle et les années 1940.

D'hier à aujourd'hui

Plus de 100 ans après son érection, elle tombe cependant en lambeaux. Officiellement, la maison appartient à la Société de chemin de fer de la Gaspésie et vaut 346 600$. En pratique, c'est un peu plus compliqué. Un bail emphytéotique de 100 ans sur la maison faisait en sorte qu'après le délai, la maison propriété de la famille Kruse devait théoriquement retomber dans la cour du CN, mais maintenant la Société du chemin de fer de la Gaspésie. Le Registre foncier du Québec doit statuer. «Elle tente de se faire reconnaître, mais il n'y a toujours pas de décision de prise. Ça fait deux ans que les démarches sont en cours», explique le maire de Gaspé, Daniel Côté.

Plus de 100 ans après son érection, la Maison Kruse tombe cependant en lambeaux. Photo Jean-Philippe Thibault

La maison Kruse a plus de 100 ans et est aujourd'hui abandonnée. Photo Jean-Philippe Thibault

> *«C'est un no man's land juridique. C'est un dossier extrêmement compliqué.»*
>
> —Daniel Côté, maire de Gaspé

Pendant ce temps, la maison se fait détruire. «Il y a des squatteurs et il y a eu un mégadégât d'eau provoqué par eux l'hiver passé. Elle est dans un état de décrépitude assez avancé. Mais à qui on s'adresse? C'est un *no man's land* juridique. C'est un dossier extrêmement compliqué», précise l'avocat de formation.

Quid pour la suite?

La solution pourrait peut-être passer par le privé, croit Jean-Marie Fallu. «Ce qui pourrait être intéressant c'est d'approcher un homme d'affaires comme le nouveau propriétaire de Fort-Prével.» Jean-Guy Sylvain – qui a fait fortune dans le monde de l'hôtellerie et du camping, a injecté plus de 5 M$ pour revamper les installations.

Une solution un peu à l'image de la maison Biard, à Percé, qui a été rachetée par Ricardo Larrivée et sa conjointe Brigitte Coutu. Ou le projet qu'ont Isabelle Lamy et Louis Graton pour redonner une nouvelle vie à la maison Wakeham, à Gaspé.

Un patrimoine ——— oublié

Phare de Cap-des-Rosiers

Difficile de ne pas mentionner le phare de Cap-des-Rosiers dans le patrimoine à protéger. L'intérieur du plus haut phare du Canada a été momentanément fermé d'urgence à l'été 2023, faute d'entretien. Des citoyens et des élus militent pour sa réfection en bonne et due forme, afin d'éviter que le scénario ne se répète. Son propriétaire est Pêches et Océans Canada. Plusieurs aimeraient que le bâtiment soit transféré à une autre entité fédérale qu'est Parcs Canada, qui gère déjà le parc national Forillon, littéralement à un jet de pierre. Ce dossier semble cependant au point mort et un comité de bénévoles continue de tenir à bout de bras son ouverture pour les touristes, malgré les embûches.

Résidence Lionel-Roy

L'ancienne école d'agriculture de Rimouski, située à l'intersection de la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest et de l'avenue Saint-Louis, a été fondée en 1923 dans le cadre d'une collaboration entre le séminaire de Rimouski et le ministère de l'Agriculture du Québec. Selon la Société rimouskoise du patrimoine, sa fermeture à la fin des années 1960 a été causée par les réformes de l'enseignement dans la province. L'édifice adopte ensuite le nom de résidence Lionel-Roy et est utilisé comme résidence pour prêtres retraités, jusqu'à sa vente au Centre de santé et de services sociaux Rimouski-Neigette, en 2011. Après avoir été occupé par le CSSS pendant quelques années, le bâtiment est vendu de nouveau ,en 2014, au Groupe immobilier GP. L'édifice est inoccupé depuis. Le groupe GP a fait connaitre son intention, en 2022, de démolir le bâtiment. Ce dernier fait aujourd'hui l'objet d'un litige, puisque son propriétaire conteste la taxe imposée par la Ville de Rimouski sur les immeubles commerciaux inoccupés dans le centre-ville élargi.

Station piscicole

Érigée en 1971, la Station piscicole de L'Anse-Pleureuse est située sur un vaste terrain et a déjà abrité une pisciculture jusqu'à sa fermeture en 2005. Propriété du ministère des Ressources naturelles du Québec, l'endroit est à l'abandon depuis 20 ans. Bien que des projets aient été évoqués comme une culture de concombre de mer, rien de concret n'a encore vu le jour.

Pavillon de la Cité

Situé sur la rue du Rempart à Matane, le pavillon de la Cité a longtemps été la résidence de nombreux organismes comme le Cercle de Fermières, l'école de ballet-jazz, l'école de musique, le Club des Amoureux de la motoneige, Relais Santé et même les scouts. Toutefois, en 2014, la Ville n'a eu d'autre choix que d'annoncer la fermeture du bâtiment pour des raisons de sécurité. La toiture, le revêtement extérieur et les fenêtres étaient en fin de vie et on constatait des infiltrations d'eau régulièrement. Toutefois, les travaux nécessaires à l'époque s'élevaient à 4 M$, et ce, sans compter toutes les rénovations intérieures afin de remettre le bâtiment aux normes. Les organismes ont donc été relocalisés et le bâtiment a été fermé.

Usine Canadelle

L'usine Canadelle a été érigée en 1967 sur l'Avenue Saint-Jérôme près de l'Hôtel de Ville de Matane. Spécialisée dans la fabrication de sous-vêtements féminins, Canadelle a embauché 200 couturières jusqu'à sa fermeture en 1996. Le bâtiment est vacant depuis presque deux décennies. La Ville de Matane en a finalement fait l'acquisition au cours des derniers mois et cherche maintenant un promoteur qui déposera un projet résidentiel.

Résidences étudiantes

Les résidences étudiantes de Sainte-Anne-des-Monts ont été érigées en 1971. Elles ont été bâties pour accueillir des étudiants de niveau secondaire de Cap-Chat qui y séjournaient pendant la semaine. Lorsque les écoles Saint-Maxime et de l'Escabelle furent construites, les résidences perdirent de leur pertinence et le bâtiment a été tranquillement abandonné. Il a toutefois été loué pendant quelques années à l'hôpital des Monts qui y avait abrité un centre pour toxicomanes. En 2005, le bâtiment a été officiellement fermé. On y a décelé de nombreux problèmes, notamment au niveau de la plomberie et de l'électricité. Les planchers, les portes et les fenêtres seraient tous à refaire si l'on souhaite faire revivre ce bâtiment en vente depuis 20 ans.

Restaurant La Couquerie

Le bâtiment, qui a longtemps abrité le restaurant La Couquerie à Marsoui, a été construit en 1942. Située sur la rue Principale, cette bâtisse de deux étages est inoccupée depuis une quinzaine d'années. En 2017, Mark Maloney, alors propriétaire d'une petite maison de vacances dans la municipalité, en a fait l'acquisition pour lancer un projet d'auberge. Le projet ne s'est pas concrétisé. La municipalité souhaite faire revivre l'endroit.

Les Ateliers Saint-Louis

L'édifice Les Ateliers Saint-Louis, autrefois l'école des Frères du Sacré-Cœur, est situé au coin de l'avenue Saint-Louis et de la rue de l'Évêché Ouest à Rimouski, construit en 1924 et agrandi en 1929. Les Frères du Sacré-Cœur, qui s'étaient fait confier l'enseignement des garçons en 1924, ont cédé leur place à des instituteurs laïques en 1963. L'édifice est ensuite acquis par la Ville de Rimouski, qui lui donne son nom des Ateliers Saint-Louis et qui s'en sert comme centre communautaire de 1980 à 2005. L'édifice est abandonné depuis 20 ans.

Tommy Roy, chef-propriétaire de l'Arlequin Photo courtoisie Alexandre Mathurin

Deux mentions au Guide Michelin

Le Losange et l'Arlequin récompensés

Le chef cuisinier, propriétaire du Losange et copropriétaire de l'Arlequin, Tommy Roy, se dit reconnaissant des mentions que ses restaurants ont obtenues lors de la toute première sélection du Guide Michelin Québec : un Bib gourmand pour le Losange et une recommandation pour l'Arlequin.

Véronique Bossé

Le Bib gourmand signifie que le Losange propose une cuisine raffinée à un prix abordable, tandis que la recommandation de l'Arlequin signifie que le restaurant est recommandé par les inspecteurs du guide. «On était super content. Je trouve que le Michelin a fait un beau travail par rapport aux autres guides où on voit qu'il y a beaucoup de jeux de coulisses et que ce sont toujours les mêmes restaurants à Montréal ou à Québec qui reçoivent des mentions.»

Tommy Roy a fait ses débuts dans le domaine de la restauration à l'âge de 14 ans en tant que plongeur, a ouvert l'Arlequin avec un ami en décembre 2016. Depuis, la copropriétaire actuelle du restaurant, Laura Bérubé, a racheté les parts de l'associé précédent.

En juin 2024, le Losange, dont Tommy Roy est l'unique propriétaire, est né d'une volonté de faire un autre type de restauration.

«Ça me prenait quelqu'un pour garder le fort à l'Arlequin, pendant que je mettais mon énergie dans ce beau restaurant-là. C'est ce qu'a fait Laura, avec Rémi Blais, le chef que j'ai embauché pour l'Arlequin. Avoir une Étoile Michelin, c'est énorme, mais faire partie des recommandations des inspecteurs, ça aussi c'est bien et c'est en grande partie grâce à Rémi que nous l'avons eu.»

Monsieur Roy s'estime d'autant plus chanceux que le Losange ait obtenu un Bib gourmand, alors qu'à peine une année s'est écoulée depuis son ouverture.

Ombre au tableau

Si monsieur Roy est très heureux de l'obtention de ses mentions, il estime cependant que le guide n'est pas sans faille.

«Il y a eu de gros oublis, autant à Montréal, qu'à Québec, qu'ici. Je suis vraiment content d'avoir obtenu des mentions : c'est tant mieux, mais un restaurant comme La Réserve – qui est d'une qualité incroyable depuis plus de 20 ans – les entreprises de Colombe Saint-Pierre et l'Ardoise – où j'ai mangé l'un des meilleurs plats que j'ai mangés cette année, tous voyages confondus – n'ont pourtant pas de mentions. Il y a plein de gens qui ont été oubliés, alors il faut relaxer un peu du Michelin.»

Le Losange se situe au 100, rue Saint-Germain Ouest, dans l'ancien bar La P'tite Grenouille au centre-ville de Rimouski.

«On offre quelque chose de complètement différent qui est complémentaire à notre offre actuelle dans l'Arlequin où nous proposons un menu fixe de cinq ou sept services pour un maximum de 140 clients par semaine en soutenant les producteurs régionaux. Nous avons ouvert un centre de transformation alimentaire, dans l'ancien bar La Rencontre, où nous faisons la découpe de nos produits. Nous rentabilisons certaines parties en offrant des choses plus abordables dans notre nouveau restaurant», explique Tommy Roy.

Deux clientes, au Losange. Photo Véronique Bossé

Étoile Michelin pour le restaurant de Rimouski

Les félicitations affluent pour le Narval

Le chef et propriétaire du restaurant Narval de Rimouski, Norman St-Pierre, a été applaudi à profusion sur les réseaux sociaux depuis qu'il a été dévoilé que son restaurant était l'un des neuf restaurants de la province à avoir remporté une Étoile Michelin.

Véronique Bossé

Dans une publication Facebook, monsieur St-Pierre témoigne que l'obtention de cette distinction est un immense honneur, à l'aube de ses 25 ans de carrière. Dans cette même publication, il remercie sa famille, son équipe, les producteurs et les artisans du Bas-Saint-Laurent, l'équipe de l'Arlequin, du Losange et celle des Affamés - qu'il félicite à son tour pour leurs mentions respectives dans le guide Michelin - et ses clients.

Pour la suite des choses, le chef souhaite que l'Étoile de son restaurant ne soit pas perçue comme une raison de se mettre la pression, que ce soit pour lui ou son équipe. « Je crois que nous avons reçu cette Étoile, justement parce que nous ne nous sommes pas mis de pression et que nous sommes restés fidèles à ce que l'on est. »

Dans un même ordre d'idée, il ne craint pas non plus la perte éventuelle de son Étoile.

« Nous allons continuer à déployer ce qui nous semble juste, comme d'habitude. »

Le chef du restaurant Narval, Norman St-Pierre. Photo Véronique Bossé

Discret et caché

Situé au centre-ville de Rimouski, le Narval est un restaurant gastronomique axé sur les produits du terroir de l'Est-du-Québec. Fondé il y a cinq ans, l'établissement se situe au 144, avenue de la Cathédrale. Il est discret et presque caché.

« On pourrait passer devant sans le remarquer. Ce petit restaurant n'est ouvert que trois soirs par semaine, dirigé par un chef humble qui accueille ses clients comme des amis, s'impliquant personnellement dans l'accueil et le service et passionné par la mise en valeur des produits québécois qu'il sélectionne avec soin. Proposant un menu fixe, renouvelé tous les deux mois, la cuisine est créative et soignée, exécutée avec soin et invite au voyage, avec des plats inspirés de ses voyages à travers le monde », peut-on lire dans le communiqué de presse du Guide Michelin.

Une victoire pour les Affamés, mais aussi pour Rimouski

Le restaurant Les Affamés de Rimouski est le quatrième restaurant rimouskois à avoir obtenu une mention, dans la toute première sélection du Guide Michelin Québec, soit une recommandation de la part des inspecteurs du guide.

Véronique Bossé

Propriété de Nathalie Francoeur, Mélanie Boucher et Renaud Lambert, l'établissement est l'un des 76 de la province à avoir reçu cette mention.

«Honnêtement, on est très content. Pour nous, mais pour Rimouski aussi. Peu de restaurants ailleurs au Québec ont reçu des mentions. La plupart étaient dans les grandes villes, mais Rimouski y est. Je trouve ça vraiment hot», indique Nathalie.

Si le domaine de la restauration n'est pas évident, ils estiment que plusieurs éléments contribuent au succès de leur restaurant et à l'obtention de leur recommandation. Entre autres : son équipe, sa simplicité, sa constance, son ambiance, son accessibilité et sa cuisine ouverte.

«Il y a aussi le fait qu'on peut se permettre de s'amuser, parce qu'on n'est pas coincé dans un carcan. Contrairement à des établissements qui sont vraiment pris dans leur ligne directrice, nous, on peut s'amuser et on aime ce qu'on fait. Ç'a parait dans l'assiette.»

Nathalie Francoeur, Mélanie Boucher et Renaud Lambert, les trois propriétaires du restaurant Les Affamés de Rimouski. Photo Véronique Bossé

Pour une industrie plus facile

Dans ce qui pourrait être fait pour faciliter l'industrie de la restauration, le duo de chefs identifie deux pistes.

«Si on pouvait calmer l'augmentation constante des prix, ça serait bien», mentionne Renaud.

Pour sa part, Nathalie soulève l'implication du gouvernement : «La nouvelle loi sur les pourboires affecte énormément la restauration, parce qu'avant c'était un incitatif pour pouvoir recruter des gens qui aimaient vraiment leur travail, surtout dans le service. Là, on vient de leur couper une grosse partie de leur salaire en changeant la formule du pourboire. Donc, dans le meilleur des mondes, pour améliorer le domaine de la restauration, il faudrait que le gouvernement songe à ne plus nous mettre des bâtons dans la roue, ce qui faciliterait la rétention d'employés.»

Hôtel Rimouski : les travaux autorisés

La Ville de Rimouski a autorisé, mardi soir, le Groupe Blouin à procéder au projet d'agrandissement de l'Hôtel Rimouski tel que présenté et initialement rejeté.

Alexandre D'Astous

«Le conseil municipal tient compte d'un élément dont le comité consultatif en urbanisme ne pouvait pas tenir compte dans sa recommandation. Le Groupe Blouin nous assure que l'enveloppe extérieure du bâtiment principal actuel sera restaurée après les travaux d'agrandissement pour s'harmoniser aux nouvelles constructions. L'objectif d'avoir un secteur harmonisé au plan architectural sera donc atteint, mais en modifiant le bâtiment actuel plutôt que l'inverse», explique le maire de Rimouski, Guy Caron.

L'esquisse des nouvelles chambres prévues à l'Hôtel Rimouski. Photo courtoisie

Dès maintenant

Le Groupe Blouin peut donc amorcer les travaux visant l'ajout de chambres, l'agrandissement du centre des congrès et l'aménagement du Salon de jeux dès maintenant.

«On veut voir une harmonisation de l'ensemble de l'œuvre et c'est ce que le groupe Blouin nous a garanti pour doter Rimouski d'un hôtel et d'un centre des congrès qui n'aura rien à envier à ce qu'on retrouve ailleurs au Québec et même au Canada», précise monsieur Caron.

Nouveau centre de congrès

En novembre 2024, le Groupe Blouin a confirmant le plus important projet de son histoire avec un investissement de 40 M$, dont 5,5 M$ proviennent de la Ville de Rimouski, pour construire l'un des plus grands centres de congrès au Québec dans l'Hôtel Rimouski, dont la superficie passera de 20 000 à 30 000 pieds carrés dès 2026.

Les travaux consistent à l'érection d'une nouvelle aile au sud du bâtiment actuel qui comprendra un nouveau centre de congrès transformé et agrandi de 7 500 pieds carrés, pouvant se diviser en trois salles distinctes, ce qui permettra d'ajouter 550 places supplémentaires, portant sa capacité totale à 1 500 personnes.

Cette aile accueillera également le nouveau Salon de jeux de Loto-Québec, financé par la société d'État au coût de 15 M$, dont l'ouverture est prévue à l'été 2026.

Le manque de stationnements demeure problématique

Le projet de Riôtel est au point neutre

Le maire de Rimouski, Guy Caron, précise qu'il n'y a pas de nouveau pour le projet d'hôtel au centre-ville de Rimouski du Groupe Riôtel de Matane.

Alexandre D'Astous

«Pour l'instant, nous n'avons pas de développement par rapport à cela. La question problématique par rapport à ce projet, c'est le manque de stationnements pour un hôtel. Avec la place des Anciens-Combattants et le fait que le stationnement autour soit réservé à l'Institut maritime du Québec et à la Salle Desjardins-TELUS, ça devient un peu plus compliqué pour offrir des stationnements. On essaie de trouver des solutions, tout comme le promoteur, mais jusqu'à maintenant, nous n'en avons pas trouvé», affirme le maire.

Monsieur Caron indique que tant que la question du stationnement ne sera pas réglée, le dossier ne pourra pas avancer. «Et c'est une question complexe. On connaît les besoins. Nous avons eu des rencontres qui ont été productives. Ce qui nous a été présenté récemment est différent de ce qui nous avait été présenté initialement. Il y a plus de possibilités, mais nous sommes encore loin d'une solution à la satisfaction des deux parties».

Il y aurait notamment une ouverture de la Ville pour modifier la réglementation sur le nombre d'étages permis dans le secteur.

Acquis en novembre 2020

Riôtel a acquis le bâtiment et le terrain qui accueillaient le restaurant Tim Horton's du centre-ville, au 64 rue Saint-Germain Ouest, en novembre 2020. Peu après, un projet d'hôtel a été présenté à la Ville de Rimouski.

Le président de la chaîne hôtelière Riôtel, François Rioux. Photo archives

En février dernier, son président, François Rioux, confiait avoir présenté une nouvelle mouture de projet d'hôtel à la Ville de Rimouski. Elle comprend un bâtiment de 100 à 120 chambres pouvant aller jusqu'à 14 étages, même si la réglementation municipale actuelle permet des immeubles de seulement quatre étages, en plus de l'aménagement de 80 places de stationnement, dont une partie serait sous terrain.

Guy Caron confiait à ce moment au *Journal Le Soir* que le conseil municipal est ouvert à modifier son règlement de zonage.

Chez alignement PMM nous détenons des produits et des pièces des plus grande marques afin d'assurer la réparation ou l'entretien de votre véhicule dans les règle de l'art.

ALIGNEMENT PMM INC.

TECH-NET Professionnel DE L'AUTO

Services offerts

- Service de qualité
- Mécanicien de grande expérience
- Nouvelle rampe d'alignement à la fine pointe de la technologie
- Alignement, balancement, amortisseurs Monroe, freins, silencieux Walker
- Pneus

MONROE WALKER

MICHELIN PIRELLI nokian TYRES TOYO TIRES

Patrick Marquis, président, et Marcel Marquis vice-président |
320 av. de la Cathédrale Rimouski, Qué G5L 5J9 **Alignementpmm.ca | 418 722-6727**

Mot du maire

C'est avec enthousiasme que je souligne le lancement de la version imprimée du Journal Le Soir. Dans un monde où l'information circule à grande vitesse, l'ancrage local demeure essentiel. Nos citoyennes et citoyens ont besoin d'une information de proximité, accessible, crédible et enracinée dans notre réalité régionale.

La distribution du journal dans toutes les boîtes postales de Sayabec permettra de rejoindre l'ensemble de notre population — jeunes familles, aînés, travailleurs et travailleuses — peu importe leur accès au numérique. C'est un geste concret pour renforcer le lien social, la transparence et la vitalité démocratique de notre communauté.

Félicitations à l'équipe du Journal Le Soir pour cette belle initiative qui contribue à faire rayonner notre coin de pays.

Marcel Belzile
Maire de Sayabec

Cité des achats: Rimouski prêt à autoriser l'usage résidentiel

Le conseil municipal de Rimouski a adopté un premier projet de règlement afin d'autoriser l'usage résidentiel dans la Cité des achats.

Alexandre D'Astous

« Lorsque nous avons amorcé le processus, il y a deux ans et demi, on cherchait des solutions pour contrer la pénurie de logements. Aujourd'hui, nous avons 1 200 logements de mis en chantier. C'est un peu moins urgent qu'auparavant, mais SmartCentres nous a exprimé son intérêt à faire un projet résidentiel éventuellement à cet endroit. Ce ne sera probablement pas à court terme, mais lorsqu'ils vont décider d'y aller, nous n'aurons pas besoin d'attendre deux ans et demi pour faire les modifications réglementaires », explique le maire de Rimouski, Guy Caron.

Composante immobilière

Il rappelle que les dirigeants de Smartcenter possède également une composante immobilière.

« Je les ai approchés pour savoir s'ils avaient un intérêt pour du résidentiel. Ils le font déjà dans d'autres villes, notamment dans les banlieues de Montréal et de Toronto. Ils ne l'avaient jamais vraiment considéré dans une petite ville comme Rimouski ».

Avant de faire du travail de développement, Smartcenter voulait s'assurer que la réglementation puisse le permettre. « Il fallait travailler sur le schéma d'aménagement et obtenir l'assentiment du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Cela a été fait l'an passé », souligne monsieur Caron.

Le maire signale que dans plusieurs villes au Québec de grands stationnements sont convertis en résidentiel avec un aménagement paysager à l'extérieur pour y ajouter de la verdure.

« C'est un endroit qui n'est pas mauvais pour du résidentiel. C'est à côté de l'UQAR, c'est près des services, des pistes cyclables et des infrastructures, du Lab-école et de la Maison des aînés. Il y a vraiment beaucoup de possibilités. Comme c'est dans un endroit plus dense, les loyers pourraient être plus abordables », affirme le maire.

Rien contre le centre-ville

Le maire Caron estime qu'un développement résidentiel dans la Cité des achats ne doit pas être vu comme étant un frein à la revitalisation du centre-ville.

« Un n'empêche pas l'autre. Il n'y a pas d'opposition entre les deux. On peut faire les deux. C'est notre désir de redévelopper au centre-ville. »

Le stationnement du Walmart de Rimouski Photo Annie Levasseur

Costco ouvrira le 5 août à Rimouski

Après des mois de spéculations et de travaux intensifs, Costco Wholesale Canada confirme que son magasin-entrepôt de Rimouski ouvrira officiellement ses portes le mardi 5 août, à 7 h. L'annonce confirme les prévisions qui faisaient état d'un lancement au cours de l'été.

Olivier Therriault

Costco Wholesale Canada a annoncé la date en lançant un événement sur Facebook.

L'arrivée de la multinationale au Bas-Saint-Laurent avait d'abord été pressentie en mai. Des sources proches du dossier, consultées par *Le Soir.ca*, nous ont ensuite confié que l'ouverture s'effectuerait en juillet ou en août. Jusqu'ici, aucune date officielle n'avait été communiquée au public.

La succursale rimouskoise de Costco, construite par l'entrepreneur Divco, un habitué des projets de la multinationale dans l'est du Canada, s'étendra sur une superficie impressionnante de 153 000 pieds carrés, soit 5 000 de plus que celle de Lévis.

À cela s'ajouteront une essencerie et des aménagements extérieurs, dont les constructions se poursuivront dans les prochaines semaines.

Vaste campagne d'embauche

En parallèle, Costco s'apprête à lancer dans les prochaines semaines une vaste campagne d'embauche afin de pourvoir les quelque 200 à 250 postes nécessaires à l'ouverture du magasin, comprenant 20 cadres dont certains toucheront un salaire allant jusqu'à 85 000 $ par année.

Un magasin-entrepôt Costco (Photo Le Soir.ca- Olivier Therriault)

Parmi les postes déjà comblés, celui de directeur du magasin aurait été attribué à Martin Byrns-Hanfield, selon des informations obtenues par *Le Soir.ca*.

L'ouverture de Costco à Rimouski est prévue le 5 août. Photo courtoisie

Employé de Costco depuis 12 ans, il occupe actuellement le poste de directeur adjoint à la succursale de Gatineau, fonction qu'il assume depuis mars 2019.

Avec cette ouverture attendue depuis longtemps, Rimouski s'apprête à accueillir l'un des plus importants projets commerciaux de son histoire.

Les échos du palais

Commerces volés : Charron en thérapie

Soupçonné d'être impliqué dans divers délits, notamment des introductions par effraction et des vols dans des commerces, Jason Charron a été remis en liberté afin de suivre une thérapie à Baie-Comeau.

Alexandre D'Astous

Le Rimouskois de 46 ans était détenu depuis son arrestation, survenue le 2 mai dernier. « Il n'y aura pas d'enquête sur la remise en liberté. Mon client a été accepté dans une maison de thérapie », a indiqué l'avocate de l'accusé, Me Maryse Beaulieu.

Jason Charron fait face à quatre chefs d'accusation : deux pour introduction par effraction dans des commerces, un pour recel et un pour vol de moins de 5 000 $.

« Une vingtaine d'enquêtes en lien avec des introductions par effraction et des vols dans des commerces survenus au cours des dernières semaines à Rimouski sont toujours en cours », indiquait la Sûreté du Québec à la suite de son arrestation.

David Lévesque à l'ombre pour un an

David Lévesque, l'un des trois individus arrêtés le 11 mai 2023 lors d'une perquisition en matière de lutte au trafic de stupéfiants à Rimouski, passera les 12 prochains mois à l'ombre.

Le juge de la Cour du Québec, Denis Paradis, lui a imposé cette peine à la suite d'une suggestion commune présentée par les deux parties. Le Rimouskois de 27 ans avait plaidé coupable aux quatre chefs d'accusation auxquels il faisait face, le 10 février dernier.

Les chefs portaient sur la possession et le trafic de stupéfiants, la possession d'une arme prohibée et la possession d'une somme d'argent sachant qu'elle provenait de la perpétration d'une activité criminelle.

« La suggestion commune tient compte de la grande quantité de stupéfiants saisie, mais aussi d'une certaine reprise en main de l'accusé qui a suivi un cours pour devenir plongeur professionnel depuis son arrestation. Il n'était pas le maître d'œuvre de l'organisation », a mentionné le procureur de la Couronne, Me Alex Turcotte. « Vous avez bien fait de plaider coupable parce que si j'avais eu à imposer la sentence après un procès, j'aurais pensé à quatre ans de prison », a lancé le juge Paradis.

Évasion à l'Hôpital régional

Dany Deschênes, le prisonnier ayant tenté de s'évader alors qu'il recevait des soins à l'Hôpital régional de Rimouski en novembre 2024, a demandé le report de son orientation et déclaration au 12 juin. La partie défenderesse poursuit l'étude de la preuve et prendra une décision quant à la suite des procédures.

Deschênes a été arrêté le 28 novembre et amené au poste de la Sûreté du Québec de La Mitis, à Price, pour différents chefs d'accusation. À la suite de son interrogatoire, en attente de sa comparution, il a demandé à consulter un médecin, ce qui est permis par la loi. Transporté à l'urgence de Rimouski, vers 14 h 30, l'individu, résident dans La Mitis, a rencontré un membre du personnel médical, seul dans une salle d'examen, comme le permet aussi la loi. Au moment du départ du soignant, Deschênes a profité des quelques secondes de solitude pour s'enfuir par une autre porte communicante.

L'homme a été rattrapé rapidement et neutralisé par les policiers. Personne n'a été blessé durant l'intervention.

Pour le retour des arcades

Le Salon Vézina veut un bar plus grand

La Régie des alcools, des courses et des jeux publie un avis public concernant la demande du Salon de quilles Vézina qui souhaite augmenter la capacité de son permis de bar et de son permis accessoire dans le cadre de son projet d'ajouter des jeux d'arcades à ses activités.

Alexandre D'Astous

Les gens s'opposant à cette demande ont 30 jours pour se manifester auprès de la Régie.

Le conseil municipal de Rimouski a autorisé le Salon Vézina, le 5 mai dernier, à ramener les arcades, disparues du paysage urbain depuis la fin des années 90.

Un premier projet de règlement a été présenté afin de permettre à l'établissement de la montée Industrielle-et-Commerciale de devenir le plus important centre récréatif dans l'Est-du-Québec.

« Nous avons adopté le projet de règlement à la suite d'une demande du Salon de quilles Vézina. Les arcades sont interdites sur le territoire de la Ville depuis le printemps 2000. La réalité est différente aujourd'hui. Nous avons demandé à la Sûreté du Québec pour voir si les enjeux qui avaient été soulevés en 2000 sont encore pertinents aujourd'hui. Il semble que non. Il n'y a pas d'objections à ce qu'on puisse autoriser l'usage, donc modifier le règlement et enlever l'interdiction pour cette zone », indique monsieur Caron.

Travaux d'aménagement complétés

En janvier dernier, *Le Soir* révélait que le Salon de quilles Vézina investirait 1 M$ dans un projet de jeux d'arcades à Rimouski, comprenant un agrandissement de 4 000 pieds carrés et quatre allées de mini quilles.

Un bar du Salon de quilles Vézina Photo courtoisie

« On parle d'un investissement d'environ 600 000 $. C'est la nouvelle tendance. Plusieurs salons de quilles ont ajouté des jeux d'arcades à leur offre et personne ne regrette ce choix. Je ne vois pas pourquoi ce serait différent à Rimouski », indique le promoteur, Frédéric Vézina, qui souhaite ouvrir son centre d'amusement familial alliant les quilles et les jeux d'arcades en juillet prochain.

Tordeuse : 107 000 hectares traités

La Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies poursuit les pulvérisations aériennes d'insecticide dans les forêts du Bas-Saint-Laurent. Photo courtoisie SOPFIM

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts poursuit cette année son programme de pulvérisations aériennes pour lutter contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette au Bas-Saint-Laurent. Les opérations devraient débuter entre le 27 mai et le 3 juin, selon les conditions météorologiques, pour se prolonger pendant quatre à cinq semaines

Alexandre D'Astous

Cette année, la Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies (SOPFIM) traitera une superficie de 107 000 hectares de forêts vulnérables, tant en forêt publique qu'en forêt privée, soit 3 000 hectares de plus qu'en 2024 au Bas-Saint-Laurent.

La zone ciblée se situe au sud de La Pocatière, de Rivière-du-Loup, de Trois-Pistoles et de Rimouski, ainsi que dans la Vallée de la Matapédia et le long de la côte, dans les secteurs de Matane et de Les Méchins.

La SOPFIM a de nouveau été mandatée pour effectuer les pulvérisations aériennes. Ses spécialistes utiliseront un insecticide biologique pour protéger les aiguilles des conifères contre les dommages causés par la tordeuse, homologué par Santé Canada, jugé sans risque pour la santé humaine et pour l'environnement.

Budget de 60,2 M$ en 2025

Dans son budget 2025-2026 présenté en mars, le gouvernement du Québec a annoncé un investissement supplémentaire de 35,6 M$ sur deux ans pour intensifier ses efforts de protection des forêts touchées par l'épidémie de la tordeuse.

Ainsi, une somme de 17,8 M$ s'ajoute pour l'année 2025, portant l'enveloppe totale à 60,2 M$ pour l'ensemble du Québec.

Le tout nouveau Tiguan 2025

VOLKSWAGEN RIMOUSKI

Projet de conservation mené depuis 2023

Protéger les hirondelles de Pointe-au-Père

Un projet de conservation mené depuis 2023 pour protéger la petite colonie d'hirondelles à front blanc de Pointe-au-Père montre déjà des signes prometteurs. En deux ans seulement, le nombre de nichées a triplé, un résultat encourageant dans un contexte où cette espèce est menacée par un déclin inquiétant.

Bruno St-Pierre
info@lesoir.ca

L'hirondelle à front blanc, comme de nombreuses autres espèces d'oiseaux insectivores, connaît un déclin dramatique dans l'Est de l'Amérique du Nord. L'environnement naturel de ces oiseaux, fondé sur l'abondance d'insectes volants, subit de plus en plus les conséquences de l'agriculture intensive, des insecticides, ainsi que des changements climatiques. Si la tendance se poursuit, la survie de ces hirondelles, et d'autres espèces similaires restent incertaines.

Pour la troisième année consécutive, un groupe d'ornithologues passionnés de la région, accompagné de bénévoles, multiplie les efforts pour donner toutes les chances de survie à cette espèce migratrice fragile. Leur objectif est de restaurer une population qui continue de s'amenuiser.

Des efforts récompensés

Les ornithologues amateurs Geneviève Raboin et Patrice St-Pierre ont repéré la colonie d'hirondelles à front blanc de Pointe-au-Père en 2016. Conscients de la menace qui pèse sur ces oiseaux, ils ont lancé un projet de conservation en 2023. L'initiative a commencé par un recensement précis des nids. Les propriétaires de résidences où les hirondelles viennent nicher ont ensuite été sensibilisés à la nécessité de protéger ces oiseaux.

Une hirondelle en plein vol Photo courtoisie Patrice St-Pierre

L'année dernière, avec la collaboration de l'Ébénisterie communautaire de Rimouski, un projet ambitieux a vu le jour : la construction et l'installation de structures de nidification artificielles. « Construire un nid avec des boules de boue est un travail épuisant pour les hirondelles, il leur faut effectuer des milliers d'allers-retours. Ces nids en terre cuite leur simplifient la tâche », explique monsieur Saint-Pierre.

Les résultats sont d'ores et déjà visibles. En 2023, la colonie a produit quatre nichées ; en 2024, ce chiffre est monté à treize. Une belle progression qui laisse espérer une nouvelle saison de reproduction réussie.

Accueil enthousiaste

Le projet a rapidement attiré l'attention et suscite un grand enthousiasme dans la communauté locale. De nombreux propriétaires privés ont accepté d'installer des nichoirs en terre cuite sur leurs propriétés, contribuant ainsi à la conservation de cette espèce. Le Club des ornithologues du Bas-Saint-Laurent a apporté son soutien financier, tandis que le Site historique maritime de Pointe-au-Père a généreusement mis à disposition ses terrains pour l'installation des structures de nidification.

Un autre volet important du projet est la sensibilisation du public à la protection des hirondelles à front blanc. La structure de nidification installée près du phare de Pointe-au-Père suscite l'intérêt de nombreux visiteurs, qui peuvent observer de près les efforts déployés pour préserver cette espèce emblématique.

Des membres du Club des ornithologues du Bas-Saint-Laurent construisent une structure de nidification artificielles. Photo courtoisie Gérard Proulx

Déclin alarmant

Le déclin des hirondelles à front blanc est symptomatique d'une tendance générale affectant toutes les espèces d'hirondelles en Amérique du Nord. Au Québec, la population de cette espèce a chuté de 80 % en 25 ans.

« Certaines espèces, comme l'hirondelle noire, sont sur le point de disparaître. Dans certains endroits, on passe de populations de 100 oiseaux à seulement un ou deux. » Cette situation est d'autant plus préoccupante que les hirondelles, en tant qu'insectivores, sont des indicateurs de la santé de nos écosystèmes », indique l'ornithologue rimouskois Jacques Larivée.

Les causes du déclin sont multiples. L'utilisation croissante de pesticides, le réchauffement climatique et la perte de milieux naturels favorables aux insectes, tels que les milieux humides, jouent tous un rôle important.

Le volume des pesticides utilisés a doublé au cours des dix dernières années, et la montée des températures ainsi que la fréquence accrue des sécheresses réduisent l'abondance des insectes, leur principale source de nourriture. « Les oiseaux se retrouvent dans un environnement où leur nourriture se fait de plus en plus rare », souligne l'expert.

Des membres du Club des ornithologues du Bas-Saint-Laurent. Photo courtoisie Réal Landreville

Décédé après avoir été heurté en moto sur l'autoroute 20

Rimouski rend hommage à Steve Collin

Rimouski a rendu hommage à l'un de ses directeurs, Steve Collin, décédé le 14 mai dernier dans un tragique accident de moto survenu sur l'autoroute 20, dans le secteur de Saint-Anaclet, alors qu'il revenait d'une séance de consultation publique sur la révision du plan d'urbanisme de la Ville.

Alexandre D'Astous
adastous@lesoir.ca

Steve Collin, à droite, en compagnie du maire Guy Caron et de la députée-ministre de Rimouski, Maïté Blanchette Vézina Photo Olivier Therriault

« La grande famille de la Ville de Rimouski est profondément touchée et attristée par le décès de Steve. Il était non seulement un membre important de l'organisation, mais avant tout, il était un homme de cœur, bienveillant et toujours disponible pour venir en aide aux gens de son entourage. Il était très apprécié par tout le monde. Il travaillait avec passion. Je ne connais personne qui ne l'aimait pas. Il adorait son travail. Il était passionné et curieux », commente le maire de Rimouski, Guy Caron.

Les drapeaux de l'hôtel de ville ont été placés en berne afin de rendre hommage à Steve Collin.

« Par son implication dans de nombreux projets, il a grandement contribué à l'amélioration des infrastructures municipales et par le fait même au bien-être des citoyens. Nous voulons lui rendre hommage par cette mise en berne et offrir nos plus sincères condoléances à ses proches et ses collègues qui lui étaient très chers », poursuit monsieur Caron.

Steve Collin était à l'emploi de la Ville de Rimouski depuis 16 ans. Il était chef de division pour les infrastructures urbaines au Service génie et environnement. « Il avait une grande compétence. Son départ laisse un grand vide à la Ville, mais aussi dans sa famille. Il est le père de trois adolescents », ajoute le maire Caron.

Hommage de Marc Parent

L'ancien maire de Rimouski, Marc Parent, a rendu hommage à Steve Collin sur sa page Facebook.

« J'ai connu Steve avant même d'être élu conseiller municipal alors que je désirais mettre en place un réseau d'aqueduc privé branché au réseau d'aqueduc de la Ville. Son désir d'aider et de trouver des alternatives raisonnables nous a permis d'atteindre notre objectif et d'enfin pouvoir fournir de l'eau de qualité à près d'une cinquantaine de résidents », mentionne-t-il.

Comme conseiller du Bic et ensuite comme maire de Rimouski, monsieur Parent a eu l'occasion de côtoyer Steve Collin à de nombreuses dans le cadre de ses fonctions.

« Steve était un être exceptionnel. À titre de chef de division responsable des infrastructures urbaines, il n'a jamais cessé de m'impressionner aussi bien lors des discussions à l'interne que lors de discussions avec la population. Il a mené de nombreuses consultations publiques ayant toujours comme objectif premier de mettre en place les meilleures solutions possibles ».

Heurté par un véhicule

L'accident qui a coûté la vie à Steve Collin est survenu au km 616 de l'autoroute 20 à la hauteur de Saint-Anaclet-de-Lessard. Selon la Sûreté du Québec, le conducteur d'un véhicule, âgé dans la vingtaine, aurait heurté la moto par-derrière en direction ouest.

La vitesse pourrait avoir joué un rôle majeur. Un reconstitutionniste en scène de collision a été dépêché sur les lieux pour éclaircir la cause et les circonstances de l'accident. Aucune accusation n'a encore été portée contre le conducteur fautif.

Économisez sur l'Internet ben fiable et ben rapide

Internet propulsé par la fibre
À partir de
49,99 $ /mois
Des conditions s'appliquent. Les prix et les forfaits peuvent varier par région.

Peu importe ce que vous faites en ligne, on est là pour vous :
— Connexion fiable propulsée par la fibre optique
— Forfaits illimités avec des vitesses allant jusqu'à 1 Gbps
— Wi-Fi avancé pour offrir une connexion solide
— Contrôle simple de votre réseau avec l'appli Wi-Fi
— Forfait Cogeco Sécurité inclus

Visitez **cogeco.ca** ou appelez-nous au **1 800 581-9812**

COGECO

BAPE sur le projet éolien dans La Matapédia

Canton MacNider : les locaux disent oui

Les locaux sont favorables au projet de parc éolien Canton MacNider dans la MRC de La Matapédia, tandis que certains individus et groupes de l'extérieur de la région expriment leurs préoccupations, voire leur opposition.

Johanne Fournier
jfournier@lesoir.ca

C'est ce qui ressort de la deuxième partie de l'audience du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) portant sur le projet.

En compagnie du commissaire Pierre Benoit, la présidente de la commission d'enquête, Mireille Paul, a écouté les intervenants qui ont déposé un mémoire ou qui ont tout simplement fait connaître leur point de vue. Réagissant à certains comportements de désaccord provenant de la salle, M^me^ Paul a fait savoir que « les manifestations intempestives ne sont pas admises ».

Vents de dos

La directrice générale du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent a soutenu un mémoire en faveur de la construction du parc éolien. De l'avis de Mélodie Mondor, 1 $ consacré à la filière éolienne rapporte 10 $ dans la communauté. « Les retombées sont extrêmement importantes dans le milieu », a-t-elle insisté.

Un producteur agricole de Saint-Damase a dit être fébrile d'envisager qu'un deuxième parc éolien pourrait être construit dans sa municipalité. « Les gens devraient arrêter d'avoir peur du développement éolien, a fait savoir Guy D'Astous. Les éoliennes ne sont pas des mitraillettes ! Une éolienne pollue moins qu'une ferme avec nos cinq à six tracteurs ! »

Un producteur forestier possédant 1000 acres de forêt à Saint-Damase a démontré sa solidarité à l'égard des propriétaires terriens qui accueilleront une ou des éoliennes. « Ça permet à notre communauté de s'enrichir, a soutenu Gilbert Otis. Les retombées de nos ressources doivent revenir dans nos milieux. »

Vents de face

Un citoyen de l'extérieur de la région a remis en question la nécessité de ce parc éolien. Alexandre Richard croit qu'il faut s'interroger sur la consommation qu'il juge excessive des occupants du territoire. « La capacité du réseau est atteinte, a soutenu celui qui plaide pour une sobriété énergétique. Toute la production d'énergie a beaucoup d'impacts négatifs et les retombées ne sont pas celles qui sont annoncées. »

Le parc éolien Canton MacNider pourrait accueillir 21 éoliennes qui seraient situées à Saint-Noël et à Saint-Damase. Photo Johanne Fournier

L'audience de la commission d'enquête du BAPE sur le projet de parc éolien Canton MacNider est présidée par Mireille Paul. Le commissaire est Pierre Benoit. Photo Johanne Fournier

Deux porte-parole de Vents d'élus ont exprimé plusieurs inquiétudes. Selon la présidente de l'organisme, les terres agricoles ne devraient jamais servir au développement éolien. « Pourquoi utiliser des terres agricoles quand il y a plusieurs autres endroits pour des éoliennes ? », se questionne Rachel Fahlman. De plus, la majorité des profits vont dans le portefeuille de compagnies privées. »

Pour sa part, le secrétaire de Vents d'élus a déploré l'absence d'un cadre réglementaire en matière de développement éolien. « Nous sommes défavorables à ce projet tant et aussi longtemps qu'il ne sera pas pris en charge par Hydro-Québec et le secteur public », a terminé Stéphane Vincelette.

De son côté, la porte-parole du Regroupement vigilance énergie Québec croit qu'il est nécessaire d'évaluer les impacts avant d'aller de l'avant avec ce projet. « Il y a des retombées économiques sur les milieux, mais ce sont des miettes, estime Janie Vachon-Robillard. Les retombées vont surtout au privé. On devrait plutôt trouver des solutions pour diminuer notre consommation d'énergie. »

Le projet

Le projet de parc éolien Canton MacNider, qui se situerait à Saint-Noël et Saint-Damase, prévoit l'implantation d'un maximum de 21 éoliennes qui pourraient produire 122 mégawatts d'énergie à Hydro-Québec. Le projet est mis de l'avant par Clearlight Energy et l'Alliance de l'énergie de l'Est dans un partenariat à parts égales.

Les coûts pour la construction du parc sont estimés à 400 M$. Pour les phases de construction et de fermeture, 150 emplois pourraient être créés. La phase d'exploitation et d'entretien d'une durée de 25 ans générerait 5 à 10 emplois permanents. La mise en service du parc est souhaitée à la fin de 2026.

CHRONIQUE

par **CAROL-ANN KACK**

La ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Maïté Blanchette Vézina. Photo Karine Boivin Forcier

La réforme tant attendue…

Le 23 avril, Maïté Blanchette-Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, présentait le projet de loi 97 sur l'aménagement durable du territoire forestier.

Quelques semaines après son dépôt, les groupes concernés par les différents usages de la forêt dénoncent non seulement les reculs importants présents dans le projet de loi de 168 articles, mais aussi un processus de consultation dans lequel ils n'ont pas été écoutés.

Le projet de loi répartirait la forêt selon trois zones. Alors que le zonage de préservation vise la protection de l'environnement, le zonage prioritaire mettra de l'avant les activités d'aménagement (il s'agit de 30 % du territoire qui sera aux mains des industries), et, finalement, le zonage multiusage permettra la cohabitation de différentes utilisations.

Cela semble un compromis intéressant. Malheureusement, beaucoup plus d'inquiétudes que d'avancées sont soulevées par cette proposition.

Front commun surprenant

Les utilisateurs de la forêt n'ont pas tous les mêmes intérêts. Ce qui est surprenant, c'est l'avis partagé par les différents groupes sur le projet de loi présenté. Pourvoiries, zecs, fédérations de chasseurs et de pêcheurs, syndicats des forestiers, groupes environnementaux ainsi que l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador le dénoncent tous. Malgré leurs intérêts distincts, il y a des consensus importants sur les reculs constatés et les inquiétudes quant à l'avenir.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que le modèle actuel d'aménagement de la forêt a vu le jour selon une vision écosystémique mis de l'avant par la recherche. Ça aura pris plusieurs décennies pour adopter ce modèle qui amenait des progrès notables; c'est-à-dire, réduire les écarts entre les forêts naturelles et les forêts dans lesquelles on effectue des coupes, dans le but de préserver la biodiversité et de maintenir la résilience des milieux.

Des voix défendent le projet

Le 18 mai dernier, le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ), le Conseil du patronat du Québec (CPQ), la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) et les Manufacturiers & Exportateurs du Québec lançaient une lettre ouverte pour se porter à la défense du projet de loi.

Ils y soulignaient entre autres l'aspect de la préservation de la forêt qui est mis de l'avant pour 30 % du territoire Québécois. Ils ne semblent pas entendre que ce qui dérange, c'est le manque de vision à long terme et l'absence d'harmonisation dans les utilisations de la forêt.

« Une forêt sans voix communes ne peut croître en harmonie. »

L'industrie forestière a actuellement des problèmes de rentabilité et souhaite plus de prévisibilité, c'est comprenable. Le milieu syndical forestier souligne toutefois que l'approvisionnement actuellement recherché pour les usines sera mis à risque par la vision du gouvernement. L'utilisation intensive à court terme des ressources menacera l'équilibre pour la suite des choses. On dirait que l'on revient à l'ère des coupes à blanc.

Notre réputation entachée ?

Selon plusieurs, le projet de loi attiserait aussi les tensions entre plusieurs partenaires forestiers. Effectivement, la loi fera disparaître les Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT), lieu de rassemblement de tous les utilisateurs de la forêt. Ce modèle de concertation a fait ses preuves et a permis des avancées importantes, notamment au Bas-St-Laurent.

Depuis plusieurs semaines, voire des mois, des représentants des Premières Nations dénoncent le processus opaque de Québec ainsi que l'absence de leur voix au chapitre. C'est actuellement la grogne au sein de plusieurs groupes autochtones, qui auraient souhaité être considérés et respectés.

Ces nouveaux paramètres d'aménagement et l'absence de respect des droits de communautés locales pourraient avoir des conséquences sur l'industrie. Cela risque effectivement de limiter l'accès à la certification FSC, une certification internationale qui est nécessaire pour l'accès aux marchés européens.

Alors que nous devons sécuriser de nouveaux marchés dans le contexte de la guerre tarifaire, il semble bien mal avisé de baisser nos standards si l'enjeu premier du gouvernement est économique.

Cette réforme tant attendue porte des objectifs bien louables, mais malheureusement, le manque de concertation du milieu et de vision à long terme nous porte à croire qu'elle ratera sa cible.

CHRONIQUE

par JOHANNE FOURNIER

La désinformation, un virus très toxique

La dernière élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis a encore une fois fait la démonstration d'une certaine banalisation du mensonge, des contre-vérités et de la propagation des fausses nouvelles.

Des rumeurs, des histoires fictives et des informations manipulées ou sorties de leur contexte sont présentées comme des faits. Chacun peut interpréter ces « fausses vérités » à sa manière. Si certains croient que nous sommes entrés dans l'ère de la post-vérité, peut-on encore sauver la vérité et la véracité des faits?

Comme bobard, pensons au président Trump qui, lors d'un débat en pleine campagne électorale, a affirmé que les immigrants haïtiens vivant à Springfield, capitale de l'Illinois, mangeaient des chiens et des chats. Bien sûr, cette information est fausse, en plus d'être raciste. Certains de ses partisans ont même reconnu que le candidat racontait n'importe quoi. Mais, ce qui est le plus déconcertant, c'est que Donald Trump a quand même été élu. Or, le multimilliardaire utilise-t-il les mensonges pour attirer l'attention?

Rappelez-vous aussi combien son équipe avait largement surestimé la foule présente à sa cérémonie d'investiture, allant jusqu'à dire qu'il faisait soleil, alors qu'en réalité, il pleuvait et que la foule n'était pas nombreuse. Voilà autant d'exemples qui nous conduisent dans cette ère de post-vérité.

Rôle des réseaux sociaux

Je parle du président américain, mais le phénomène est tout aussi et simplement observable en parcourant notre fil d'actualité sur les réseaux sociaux, alors que le moindre quidam peut affirmer des choses sans mentionner la source. « Je dis ce que je pense et j'ai raison. » Facebook, X et autres réseaux sociaux sont truffés de mensonges, de fausses nouvelles, de théories du complot.

Ces publications s'élèvent au même rang que les nouvelles vérifiées et validées, comme celles que vous pouvez lire dans votre hebdomadaire *Le Soir*. Les fausses nouvelles côtoient aussi les publications de scientifiques qui publient les résultats de leurs recherches avec beaucoup de rigueur et qui s'inscrivent dans le consensus scientifique.

Freud avait-il raison?

Pourquoi les mensonges sous toutes leurs formes sont-ils devenus plus attrayants que la vérité? Comment arrive-t-on à tolérer ces faussetés sans qu'elles ne soient réprimées? C'est aussi ça, la démocratie. Est-ce que Freud avait raison? *« Les foules n'ont jamais soif de vérité, elles réclament des illusions auxquelles elles ne peuvent renoncer, a écrit le célèbre psychanalyste en 1921. Chez elles, l'irréalité prend toujours le pas sur la réalité »*.

N'est-ce pas ce qui décrit l'opposition entre mensonge et vérité dans l'espace public? Or, est-il encore possible de sauver la vérité? La question demeure entière, alors que nous sommes dans une période où la vérité de chacun prime et où les balivernes sont trop souvent plus importantes que la vérité.

Algorithmes et chambres d'écho

La désinformation est exacerbée par les réseaux sociaux qui, par leurs algorithmes, nous emprisonnent dans une bulle de filtre ou dans une chambre d'écho. Regardez des vidéos de chats et votre fil d'actualité ne vous proposera que des vidéos de chats. Ce n'est pas très dangereux. Mais, si vous êtes enclins à adhérer aux théories du complot et que vous ne voyez plus ce qui contredit ces hypothèses, il devient dangereux de tomber dans la radicalisation.

Le président américain Donald Trump La Presse Canadienne

Sans tomber dans des croyances farfelues, il existe aussi actuellement un fort mouvement qui remet en cause les autorités et les institutions. Certains se mettent à douter de tout. Mais, loin de moi l'idée d'associer le doute aux conspirationnistes. Il est toujours sain de développer son esprit critique par rapport à ce que nous lisons, voyons et entendons. Prenons 30 secondes avant d'y croire.

Pendant la pandémie, la professeure de l'Université de Sherbrooke, Marie-Ève Carignan, s'est penchée sur la situation de plusieurs personnes qui se faisaient traiter de complotistes. « On s'est rendu compte que la confiance envers nos institutions au Canada est plus forte que dans plusieurs autres pays », a souligné la cotitulaire et directrice du Pôle médias et de la Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

Selon elle, plusieurs personnes ont été affublées du titre de complotiste, notamment parce qu'elles résistaient aux consignes sanitaires. « Il y a un contexte culturel ou des raisons personnelles qui peuvent faire en sorte qu'une personne soit contre la vaccination, a-t-elle affirmé dans un panel organisé par le Festival international du journalisme de Carleton-sur-Mer, qui s'est tenu du 16 au 18 mai.

L'indépendance journalistique

Là où certaines personnes avaient tort, pendant la pandémie, c'était lorsqu'elles disaient que les médias étaient à la solde des gouvernements ou que les journalistes étaient payés par l'État pour relayer l'information provenant de la Santé publique, alors que le monde était en pleine crise sanitaire. Les journalistes professionnels bénéficient d'une indépendance journalistique. Jamais ils n'acceptent d'obéir à quelconque directive.

Nouveaux partenaires pour leur 12e présentation

Les Terrasses urbaines changent de nom

Les Terrasses urbaines Rimouski Hyundai accueillent des dizaines de milliers de visiteurs, chaque été, sur la rue Saint-Germain Est. Photo Olivier Therriault

Les Terrasses urbaines de Rimouski changent de nom et comptent sur de nouveaux partenaires majeurs. Sa direction confirme son association avec Rimouski Hyundai et les Producteurs de lait du Québec pour leur présentation, du 11 juillet au 10 août, sur la rue Saint-Germain Est.

Olivier Therriault

Comptant de nouveaux membres au sein de conseil d'administration pour sa 12e présentation, l'événement portera désormais le nom de Terrasses urbaines Rimouski Hyundai. Comme à l'habitude, l'artère s'animera de nouveau avec les terrasses des restaurateurs et tenanciers de bar, en plus des festivités, des activités et des différents spectacles.

En attendant la programmation complète prévue en juin, les Terrasses Rimouski Hyundai promettent déjà des espaces repensés et des activités inclusives pour toutes les générations.

«Sans l'engagement de la communauté, un projet d'une telle ampleur ne pourrait exister. Leur mobilisation est la clé de notre succès collectif. La collaboration du milieu des affaires est précieuse pour assurer une organisation saine, fluide et vivante. Nous avons la chance de pouvoir compter sur un groupe d'entrepreneurs passionnés et engagés», indique le président du conseil d'administration, Tommy Lemieux Cloutier.

Année record

Profitant d'une météo clémente l'an dernier, les Terrasses urbaines Rimouski Hyundai ont connu une année record de ventes, selon les commerçants sondés, contrairement à 2023 où ils avaient dû composer avec une dizaine de jours marqués par de fortes pluies.

«C'est de loin notre meilleure édition. On a vu une évolution dans la participation des exposants, une fluidité dans l'achalandage. Chapeau aux exposants et à tout notre personnel, qui ont donné beaucoup de temps et d'efforts pendant 31 jours. Dans plusieurs régions, la saison touristique est désastreuse, mais les Terrasses, comme tous les autres événements d'importance, ont permis à Rimouski de rayonner au cours de l'été», indiquait à ce moment monsieur Lemieux Cloutier.

10 000 billets disponibles pour la Loterie Maison Marie-Élisabeth

Des concessionnaires unis pour la cause

La Loterie Maison Marie-Élisabeth est de retour pour une 12e année. Un nombre record de 10 000 billets sont mis en vente pour le tirage final qui se tiendra, le 28 janvier 2026, chez Rimouski Toyota.

Annie Levasseur

La Fondation Maison Marie-Élisabeth collabore encore cette année avec l'Association des concessionnaires de Rimouski. Dix prix sont à gagner, dont 20 000 $ de crédit à l'achat d'un véhicule neuf chez un des 12 concessionnaires de Rimouski.

« Lors du tirage final, il y aura une formule 5 à 7 afin de rassembler tous ceux qui gravitent autour de l'événement et de célébrer avec les 10 finalistes. À nouveau cette année, le grand gagnant aura la possibilité de monétiser son crédit d'achat contre 12 500 $ en argent », explique le représentant de l'Association des concessionnaires automobiles de Rimouski, Richard Michaud.

Les participants auront aussi la chance de remporter 3 lots de 1000 $ en argent et 6 lots de 500 $ en argent. Avant le tirage final, un autre tirage qui permettra d'identifier dix finalistes est prévu le 21 janvier 2026.

Appui de la communauté

Chaque billet est disponible au coût de 20 $ et des livrets de 5 billets sont en vente au coût de 100 $.

« Nous sommes fiers de toujours pouvoir maintenir le prix du billet à 20 $, et ce, en dépit de l'inflation. Nous souhaitons que notre Loterie demeure accessible à tous, c'est important pour nous. Et grâce à l'appui de toute notre communauté, nous sommes heureux de constater que nous parvenons à vendre la totalité de nos billets depuis les dernières années », exprime la directrice générale à la Maison Marie-Élisabeth, Paule Côté.

Les 12 concessionnaires de Rimouski ont encore embarqué dans le projet. Photo Annie Levasseur

L'an dernier, la Loterie a permis de recueillir 185 926 $. Il s'agit de l'activité de financement la plus importante pour la Maison Marie-Élisabeth.

Les billets sont en vente à l'accueil de la Maison Marie-Élisabeth, chez Uniprix de la rue de la Cathédrale, chez Home Hardware Rimouski et en ligne au maisonmarieelisabeth.ca. Une équipe de bénévoles sera présente dans de nombreux commerces de la région d'ici le mois de janvier.

Pour la Fondation Santé Rimouski

21e Arrache-Cœur : 31 000 $ amassés

Le 21e Arrache-Cœur, tenu le 20 mai dernier, a permis d'amasser un peu plus de 31 000 $ pour la Fondation Santé Rimouski. Cette somme dépasse largement l'objectif initial de 25 000 $ pour financer des projets du département de cardiologie de l'Hôpital régional.

Olivier Therriault

L'événement a également connu une affluence exceptionnelle, rassemblant 1 307 participants pour faire l'ascension de l'avenue de la Cathédrale sur cinq kilomètres.

«Cette année, nous avons invité les entreprises et leurs équipes à se joindre à nous dans le cadre du volet Entreprise en santé. À notre grand bonheur, une vingtaine ont répondu à l'appel. Pour Desjardins, c'est un honneur de contribuer au succès de l'événement et, du même coup, au mieux-être de notre collectivité», explique Daniel Ouellet de Desjardins, principal partenaire de l'Arrache-coeur.

Implication sociale

La directrice générale de la Fondation Santé Rimouski, Caroline Pelletier, se dit elle aussi reconnaissante de l'implication de nombreuses organisations dans l'événement.

«Nous avons des jeunes du Programme d'éducation intermédiaire (PEI) qui nous ont offert bénévolement de leur temps, ainsi qu'un groupe d'élèves du Lab-École qui a cuisiné des galettes énergisantes. Des membres de l'Association des Mototouristes de Rimouski (AMTRI) ont assuré la sécurité sur le parcours, sans oublier l'implication précieuse de tous nos partenaires. C'est vraiment beau et inspirant de voir autant de gens se mobiliser pour la cause.»

Les partenaires et organisateurs du 21e Arrache-Coeur, au profit de la Fondation Santé Rimouski. Photo courtoisie

La Fondation remercie ses partenaires philanthropes : Le Soir, Desjardins, Aux Bienfaits, Ville de Rimouski, VIVA 102,9, Puribec, Maïté Blanchette Vézina, députée de Rimouski, Transport Gérard Hallé inc., Club Santé 2000, Yvan Perreault Mont-Joli, L'Association des Mototouristes de Rimouski (AMTRI), Méga Scène, Équipements Sanitaires GG, André Hallé et fils ainsi que tous les bénévoles.

PUBLIREPORTAGE

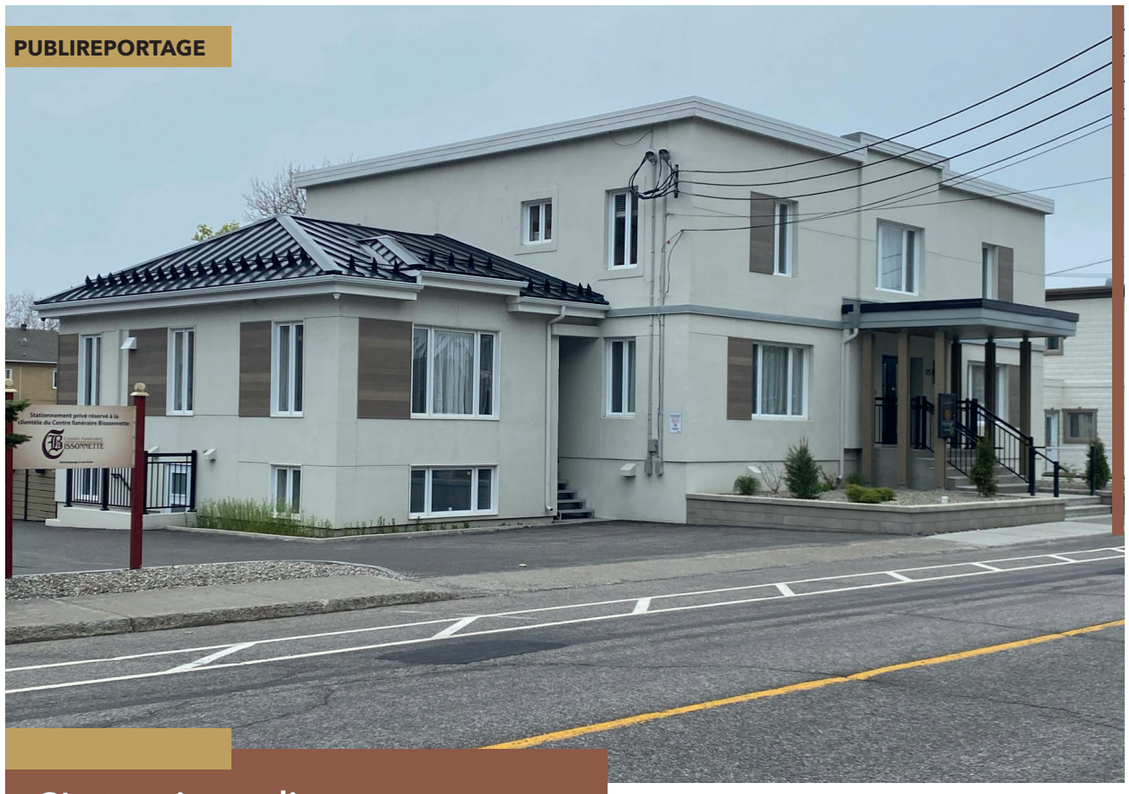

C’est un incendie survenu en 2022 qui a forcé HG Division, propriétaire de Centre funéraire Bissonnette de Rimouski à devancer ses projets de modernisation de l’établissement situé sur l’avenue Saint-Louis à Rimouski.

Photo : Le centre funéraire Bissonnette de Rimouski a été revampé et mis au goût du jour. *(Photo courtoisie)*

Centre funéraire Bissonnette : la modernisation accélérée par un incendie

Le président-directeur général du Centre funéraire Bissonnette de Rimouski, Dan Gleeton, rappelle que le bâtiment arrière était une perte totale.

« Les travaux ont été initiés par un incendie en 2022 qui a touché la partie arrière. Nous avons d’abord pensé reconstruire le bâtiment arrière qui servait de garage et d’entrepôt, mais ce n’était pas possible parce que le règlement d’urbanisme de la Ville de Rimouski ne permettait plus de bâtiment accessoire. « On s’est retroussé les manches. Avec un peu de recul, on réalise que cette modernisation complète était la bonne chose à faire. Les attentes des familles ont évolué : elles recherchent des services plus personnalisés, plus humains, et surtout, plus adaptés à leur réalité », partage M. Gleeton.

« Nous avons pris la décision d’agrandir et de moderniser notre bâtiment principal afin de mieux répondre aux attentes des familles. Une salle de réception avec service de bar, un espace lounge, une chapelle, un columbarium ainsi qu’une salle de jeu pour les enfants ont été intégrés au complexe. C’était un projet que nous avions en tête depuis longtemps, mais l’incendie est venu précipiter les choses. Les travaux se sont échelonnés sur plus d’un an et demi », poursuit-il.

Des locaux ultramodernes

Tant qu’à faire des rénovations, HG Division a mis le paquet en aménageant des salles multifonctionnelles et une chapelle multimédia pour recevoir les

Fier partenaire du projet
La Maison funéraire Bissonnette!
constructionpaulmorneau.com
87, rue St-Germain Est, suite 102, Rimouski
418 730-1856 | 418 724-9511
R.B.Q.: 5638 - 1387 – 01

Photo : Le centre funéraire Bissonnette de Rimouski possède une salle de jeux pour les enfants.
(Photo courtoisie)

familles avec une sonorisation digne des grandes salles de théâtre.

« Nous avons des téléviseurs sur presque tous les murs pour pouvoir faire de la diffusion en direct. Si la chapelle est pleine, des gens peuvent écouter la cérémonie dans un salon. Nous pouvons aussi faire de la diffusion web en direct pour les gens qui ne peuvent pas se déplacer », précise monsieur Gleeton.

Un service plus convivial et plus moderne

Les établissements de HG Division se démarquent par un service plus convivial et plus moderne. « Notre marque de commerce, c'est le temps qu'on prend avec les familles pour l'accompagnement. Ce n'est pas seulement un accompagnement dans le deuil, mais c'est aussi un accompagnement administratif et successoral », explique monsieur Gleeton.

Les centres funéraires Bissonnette de Rimouski et de Mont-Joli appartiennent à l'entreprise HG Division, tout comme le Funérarium JB de Rimouski. L'entreprise a été fondée en 1987 par Haris Gleeton, le père de Dan, dans son village natal de Cloridorme.

150 employés

Aujourd'hui, HG Division exploite 34 points de service au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, deux fours crématoires et 15 columbariums, dans 30 municipalités.

« Nous avons plus de 150 employés qui sont en action pour servir nos familles, que ce soit de la personne à l'entretien ménager au thanatopracteur. Nous avons six thanatopracteurs à temps plein. Nous avons deux fours crématoires et 15 colombariums », indique monsieur Gleeton

Pour l'avenir, Dan Gleeton entend conserver sa place. « On veut continuer à investir pour moderniser nos installations. Nous avons des projets mais il est trop tôt pour les dévoiler. Nous avons une équipe jeune, professionnelle et dynamique ».

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
BISSONNETTE
LE RÉSEAU HG DIVISION
125, rue St Louis,
Rimouski, QC G5L 5P9
Téléphone : 418 723-9294

Un projet signé
Construction
Paul Morneau
CPM

Michel Lalonde animera la Fête nationale

Le spectacle de la Fête nationale à portée régionale pour le Bas-Saint-Laurent mettra en vedette le chanteur original du groupe Garolou, Michel Lalonde. Les festivités se tiendront, à Mont-Joli, le 23 juin.

Annie Levasseur

La Société nationale de l'Est-du-Québec (SNEQ), qui coordonne cette fête, a dévoilé la programmation, mardi matin.

Le spectacle, prévu de 18 h 30 à 22 h, à l'Amphithéâtre Desjardins, commencera avec le groupe de musique québécoise Attache ta Tuque (hommage aux Cowboys Fringuants). Il sera suivi de Michel Lalonde qui a réuni des musiciens pour faire revivre les succès du groupe Garolou qui fête ses 50 ans.

De 16 h 30 à 18 h, Chantois montera sur scène pour les tout petits pendant que le magicien Bob Arseneau fera des numéros dans la foule.

Le Club de natation Les Espadons accueillera les spectateurs pour le service de hot-dogs et le bar. Tous les bénéfices et les pourboires iront au financement des activités du club. La Garolou, une bière blonde produite localement, sera disponible le soir du spectacle. 760 cannettes en l'honneur des 50 ans de Garolou seront en vente. Tous les profits de ces ventes iront aussi aux Espadrons.

Des fêtes partout sur le territoire

D'un bout à l'autre du Bas-Saint-Laurent, ce sont 61 célébrations locales de la Fête nationale qui auront lieu le 23 et le 24 juin.

« Pour sa 191e édition, la Fête nationale nous invite à nous réunir, à festoyer, à danser et à chanter. Cette longue histoire raconte cette nation qui nous unit et dans laquelle nous partageons cette si belle langue qu'est le français. Les 23 et 24 juin prochains, il y en aura pour tous les goûts au Bas-Saint-Laurent. De la fête de quartier au grand spectacle en plein air, retrouvons-nous pour célébrer cette magnifique nation, celle formée de toutes les Québécois », mentionne la présidente de la SNEQ, Ariane Francoeur.

Michel Lalonde sera à Mont-Joli le 23 juin Photo courtoisie Patricia Richard.

JFL Évaluation immobilière

ÉVALUATION POUR :

Propriétés commerciales et industrielles

Immeuble à revenus

Valeur assurable

Propriétés résidentielles

Terrains vaccants

PROFESSIONALISME | RIGUEUR | IMPARTIALITÉ

JFL Évaluation immobilière est la nouvelle entité de l'entreprise Godbout Joseph et Associés qui œuvre dans le domaine de l'évaluation immobilière sur le territoire de l'Est du Québec depuis 1984.

Des évaluateurs, 100 % régionaux, au cœur de vos transactions immobilières dans l'Est du Québec.

www.jflevaluationimmobiliere.com
350, av. de la Cathédrale Rimouski,Qué G5L 5K3
418 723-7575 | 1 877 966-7575

Programmation dévoilée pour 2025-2026

Le Théâtre du Bic attire les grands noms

Pour sa saison qui s'ouvrira à l'automne, le Théâtre du Bic présentera 18 productions en théâtre de création, en danse contemporaine et pour jeune public. Mais avant, trois spectacles déjà annoncés prendront l'affiche cet été.

Johanne Fournier
jfournier@lesoir.ca

La directrice artistique de la compagnie théâtrale de Rimouski, Marie-Hélène Gendreau, qualifie la saison 2025-2026 d'éclectique, rassembleuse et intergénérationnelle. En plus des spectacles et de quelques événements spéciaux, l'endroit grouillera d'artistes provenant de la région et d'ailleurs pour des résidences de création.

Le spectacle *Wahsipekuk: au-delà des montagnes* d'Ivanie Aubin-Malo inaugurera la saison estivale le 11 juin. *Les enfants* de Lucy Kirkwood et l'événement théâtral *Juliette & Mathieu*, une coproduction du PàP de Montréal et du Théâtre À tour de rôle de Carleton-sur-Mer, en Gaspésie, invitent respectivement le public du 5 juillet au 9 août et du 14 au 18 août. Le thème de la saison 2025-2026 est « Nos multiples espérances ».

« Nous avons fait nos choix d'œuvres dans un réel désir de nous ouvrir à l'autre, de rentrer dans l'univers de personnes aux réalités différentes, de les entendre, de les voir, de les reconnaître, explique la directrice artistique. Notre saison aborde des sujets délicats, confrontants, toujours portés par l'amour. »

C'est Soraïda Caron qui ouvrira la saison 2025-2026 le 17 septembre en présentant son œuvre chorégraphique *Les Petits désordres,* résultat d'une résidence de création de deux ans au Bic.

« C'est la première œuvre solo de mon répertoire », souligne la chorégraphe de Trois-Pistoles.

Elle y abordera sa recherche identitaire, de ses origines de la République dominicaine à sa vie au Québec, alors qu'elle a été adoptée en bas âge par un couple de Saint-Cyprien. « Je suis un être hybride qui émerge de ces deux nations », se décrit-elle.

Productions à ne pas manquer

L'événement littéraire des 1er et 2 novembre, avec les auteurs Anaïs Barbeau-Lavalette et Steve Gagnon, fait partie des productions à ne pas manquer. Le Théâtre du Bic sera l'unique salle à diffuser *Femme fleuve* et *Genèse d'une révolution sans mort ni sacrifice*, après avoir été présentées l'année passée au Festival international de littérature de Montréal.

La directrice artistique du Théâtre du Bic, Marie-Hélène Gendreau. Photo Johanne Fournier

Certains des artistes qui brûleront les planches du Théâtre du Bic lors de la saison 2025-2026. Photo Johanne Fournier

Un autre incontournable débarquera au Bic le 24 février: *5 balles dans la tête*, écrite par la professeure de littérature et autrice Roxanne Bouchard. Produite par le Théâtre DuBunker de Montréal, la pièce met en scène huit acteurs. À la fin de chacune des représentations, un militaire monte sur les planches pour parler avec l'auditoire.

« On a un acteur désigné pour faire le lien avec le public et mettre à l'aise, décrit la comédienne Sylvie De Morais-Nogueira, qui est de la distribution. C'est un privilège d'avoir un militaire qui est là pour répondre aux questions. »

Mathieu Barrette et les Saint-Thomas

Le 4 octobre, le Théâtre recevra Mathieu Barrette et les Saint-Thomas. Avec trois musiciens sur scène, l'artiste de Trois-Pistoles lancera son album par la même occasion. Michel Faubert est le metteur en scène.

« En 2020, on m'a annoncé que j'avais un cancer incurable qui m'emporterait dans les deux prochaines années, raconte le conteur, chanteur, poète, homme de théâtre et cinéaste. Ça a vraiment créé une crise existentielle et artistique majeure. Je me suis lancé dans une écriture frénétique de chansons, de poèmes et de contes. J'avais tellement de choses à dire! Pas longtemps après, on m'a rappelé pour me dire que c'était une erreur de diagnostic. J'ai un cancer incurable, mais pour lequel j'ai une espérance de vie de 25 à 30 ans. »

Retour de *Fanny*

En coproduction avec le Théâtre du Double Signe de Sherbrooke, la pièce *Fanny* fera un retour au Bic les 23 et 25 octobre, après y avoir été présentée l'été dernier.

L'œuvre de Rébecca Déraspe, originaire de Rivière-du-Loup, fera l'objet d'une tournée au Québec. La pièce mettant en vedette Marie-Thérèse Fortin, originaire de Saint-Octave-de-Métis, débarquera à Gaspé le 29 octobre, à Baie-Comeau le 18 novembre, à Jonquière le 21 novembre, à Québec du 25 novembre au 6 décembre et à Montréal du 1er au 25 avril.

24 concerts pour la 24e présentation des Concerts aux Îles du Bic

Hommage rendu à James Darling

Les Concerts aux Îles du Bic amorceront cet été sa 24e saison, qui sera marquée de 24 concerts et animations musicales, qui permettront de réunir 69 musiciens.

Véronique Bossé

Le violoncelliste Stéphane Tétreault, l'Ensemble Paramirabo et l'Harmonie des saisons seront du rendez-vous. Ils interpréteront de la musique de chambre dans trois volets d'activités, dont le festival Concerts aux Îles du Bic, qui se déroulera du 2 au 10 août, en salle et à des places publiques.

Présentée par Hydro-Québec, la programmation a été concoctée par le directeur artistique par intérim, Mathieu Gaudet. « La programmation comblera les amateurs et les mélomanes, rendra hommage à James Darling, un bâtisseur exceptionnel, et prépare la voie à Thibault Bertin-Maghit, le prochain directeur artistique », indique monsieur Gaudet.

Le festival rendra hommage au compositeur français Ravel, qui fêterait cette année son 150e anniversaire de naissance, mais présentera aussi des œuvres modernes de Philip Glass ou Caroline Shaw.

Programmation en trois volets

Comme mentionné précédemment, la programmation comptera trois volets d'activités. Le premier comprend la formule éprouvée du festival, qui présentera huit grands concerts, incluant la présentation des Vêpres de Monteverdi à la Cathédrale de Rimouski.

Le second volet contient le projet spécial « Kasàlà et poutine. » Le projet offrira des rencontres interculturelles mariant percussions, poésie africaine et nourriture. Réalisé grâce à l'Entente de développement culturel, « Kasàlà et poutine » mettra en valeur trois scènes de la Ville de Rimouski : les Halles Saint-Germain, le parc Beauséjour et Bic sur mer. Il se déplacera même à Cacouna pour un grand happening.

La présentation de la programmation du festival. Photo Véronique Bossé

Dans le cadre du troisième volet, les Concerts aux Îles du Bic offrira des activités dans la communauté. « L'Envol musical » sera d'ailleurs de retour au Site historique maritime de la Pointe-au-Père, dès le 6 juillet. Le groupe de pianistes, Les Saisons, prendra part au 5 à l'Angélus. Le ZOO de Tour de Bras animera le parc du Mont-Saint-Louis à Bic et l'exposition « Si j'étais un arbre » de Joan Sullivan.

Le Rendez-vous panquébécois à Amqui

Amqui accueillera 850 jeunes artistes venus des quatre coins de la province, du 29 mai au 1er juin, dans le cadre du 24e Rendez-vous panquébécois, le plus grand rassemblement culturel jeunesse au Québec.

Olivier Therriault

En tout, ils présenteront 120 numéros, à travers six spectacles et trois scènes à l'Aréna d'Amqui, la Salle Jean-Cossette et le Centre récréoculturel.

Les jeunes s'illustreront en danse, en théâtre, en musique et en humour. Ils proviennent principalement des finales locales de Secondaire en spectacle.

Le spectacle d'ouverture se tiendra ce jeudi 29 mai à 19 h 30 à l'aréna d'Amqui, orchestré par le directeur artistique de Diffusion Mordicus, Michel Coutu.

Des 10 numéros prévus, quatre proviendront d'élèves de l'école secondaire Armand-St-Onge d'Amqui.

Artistes professionnels

À leurs côtés, plusieurs artistes professionnels, tels qu'Elliot Maginot, Émile Bourgault, Louis-Julien Durso, Marc-Antoine Delage, Théo Beaudoin-Graton, Matiu, Corpuscule Danse, Noémie-Sheila Rioux et Claudia Landry, viendront ajouter leur touche, en plus du groupe «*À vous d'juger*», composé de Christophe Moquin, Vincent Gaudreault, Frédérique Berthelot et Lüm Boudreault.

Ils proposeront aussi des formations pour les jeunes.

Le grand public peut aussi assister au spectacle d'ouverture. Les gens intéressés peuvent se procurer des billets sur le site de Diffusion Mordicus au www.diffusionmordicus.com.

Des jeunes participants au Rendez-vous panquébécois Photo courtoisie

Bistro des Ancrés
Sainte-Luce-sur-Mer

Bistro des Ancrés

Menu Bistro pour tous les goûts dans un site enchanteur avec une vue imprenable sur notre fleuve.

SPÉCIALITÉS :

- Fish and chips
- Pogo coréen
- Guedilles
- Morue

18, route du Fleuve Ouest, Rimouski Qué G0K 1P0 | 418 739-0090

www.bistrodesancres.com

Ouvert du jeudi au dimanche

L'auteure rimouskoise, Marie-Jeanne Rioux. Photo courtoisie

Dixième roman pour Marie-Jeanne Rioux

« Les Raphael » : romance sur la route 66

Marie-Jeanne Rioux invite les lecteurs dans un *road trip* haut en couleur sur la mythique route 66 avec son 10e roman « Les Raphael ». L'auteure rimouskoise propose une romance entre une cowgirl et un avocat en droit environnemental.

Annie Levasseur

Les univers de Raphael Blair et de Raphael Sutton se rejoignent lorsque ce dernier part à l'aventure en Californie. Un voyage qu'il devait faire avec son père et qu'il décide de faire seul.

« Quand ça commence, on apprend que son père est décédé. Les deux organisaient ce *road trip* sur la route 66 qui est complètement électrifiée dans l'histoire. Il rencontre Raphael Blair de manière inattendue. Par la force des choses, ils vont faire la route ensemble en compagnie de Lobster, un chien fidèle et attachant », explique l'auteure qui promet une série de péripéties.

Les deux personnages vont développer une romance au fil de leur voyage. La violence conjugale est également abordée.

« Raphael Blair a vécu de la violence conjugale et c'est la raison pour laquelle elle décide d'embarquer dans ce *road trip* sur un coup de tête. Elle veut fuir ce milieu. On parle aussi de relations familiales, de confiance et de lâcher-prise », mentionne Marie-Jeanne Rioux.

Une proposition différente

Celle qui écrit habituellement des séries lance cette foi-ci un tome unique.

« Je trouvais que celui-là se tenait bien en un seul livre. J'ai décidé de le faire comme ça. C'est plaisant aussi pour les lecteurs d'avoir un tome unique pour découvrir un auteur », souligne-t-elle.

Bien que sa plume est facilement reconnaissable, Marie-Jeanne Rioux soutient que « Les Raphael » est différent de ses autres projets.

« C'est plus au niveau de l'intrigue sous-jacente. Il y a une intrigue qui va surprendre les lecteurs parce qu'elle n'est pas dans mes habitudes d'écriture. Ce sont des thématiques qui sont plus éloignées de ce que je connais, mais je parle d'environnement, donc mon côté scientifique est encore là. »

Festival du livre de Paris

La Rimouskoise a vécu une première expérience à l'international, en avril, au Festival du livre de Paris. Elle y a présenté sa trilogie « Un chien parmi les loups ».

« C'est un très gros festival avec plus de 100 000 visiteurs et ça dure seulement trois jours. C'est très condensé », indique Marie-Jeanne Rioux.

Comme ses livres ne sont pas encore distribués en Europe, l'auteure n'avait pas d'attentes envers l'événement.

« J'ai quand même vendu des livres et j'ai fait de belles rencontres. J'en ai profité pour parler avec des lecteurs et j'ai semé des graines dans des maisons d'édition parce que mes droits européens sont disponibles. J'ai mis le pied en France et je pense que ça va germer », dit-elle.

Marie-Jeanne Rioux sortira un roman pour jeunes adultes le 6 août et elle travaille sur une trilogie pour 2026. « Les Raphael » est en vente dans les librairies.

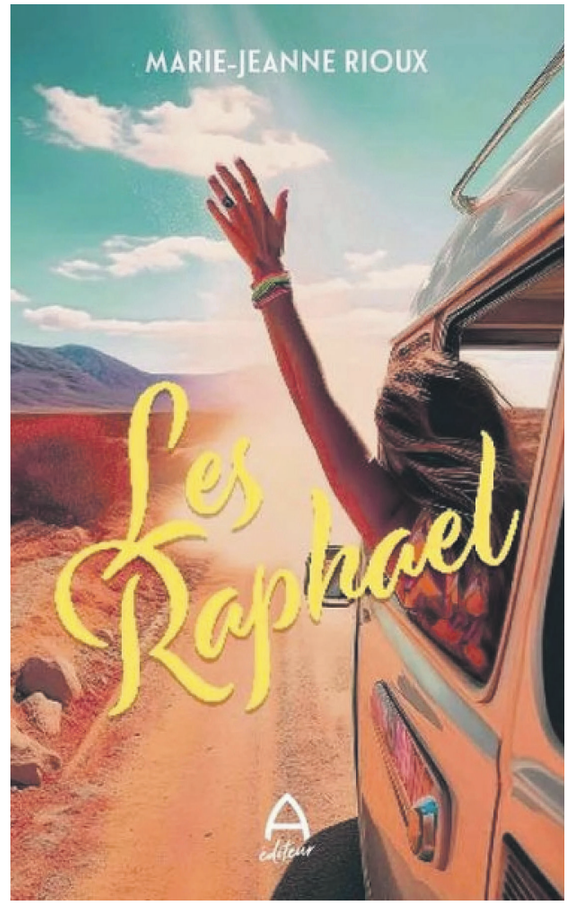

« Les Raphael », disponible en librairie Photo courtoisie

BABILLARD CULTUREL

Musée Empress of Ireland

L'équipe du Site historique maritime de la Pointe-au-Père (SHMP) propose, dans le cadre du 111e anniversaire du naufrage du navire Empress of Ireland, l'activité spéciale «Visite de la réserve du musée Empress of Ireland», le jeudi 29 mai 2025. L'activité est sur réservation et se déroulera à 2 reprises le jeudi 29 mai 2025, à 11 h et à 16 h 30. L'activité est offerte à un maximum de 10 participants par créneau horaire. Visiter le www.shmp.qc.ca pour plus d'informations.

Choeur Gospel

Le Choeur Gospel de l'École de musique du Bas-Saint-Laurent, sous la direction de Natasha Poirier, présentera son concert le vendredi 30 mai, à 20 h, à la Salle Desjardins-TELUS. Le chœur, accompagné de sept musiciens, vous proposera un programme composé d'airs traditionnels, gospels et autres pièces variées.

BLAMM

Les Bains publics – Cabaret culturel, présente en ses murs un spectacle de la chanteuse BLAMM, le vendredi 30 mai 2025 à 20 h 30. Pour l'occasion, la chanteuse sera en trio avec Olivier Salazar au piano et Philippe Legault au tuba.

Hommage à P ! nK

Le groupe hommage à P ! nk, Trouble, sera à la Taverne 666 pour y présenter leur spectacle, le vendredi 30 mai 2025 à 21 h.

Spectacle hommage Classic Rock

Spect'Art Rimouski présente, au profit de Centraide Bas-Saint-Laurent, le spectacle hommage Classic Rock, le samedi 31 mai 2025 à 20 h à la salle Desjardins-TELUS. De grands classiques du rock, des années 1970 à aujourd'hui, y seront présentés. Le tout sera animé par Jacques Montpetit.

Landy Rose et Miss & Masters

Landy Rose et Miss & Masters, les mêmes musiciens de l'hommage à P ! nk par Trouble, seront en spectacle à la Taverne 666, le samedi 31 mai 2025 à 21 h.

Gregory Charles – Choeur Gospel

L'église Sainte-Cécile du Bic accueillera en ses murs le concert Gospel Live de l'artiste musicien Gregory Charles et du Chœur Nouveau, le dimanche 1er juin 2025 à 15 h.

«Chansons démodées pour ceux qui ont le cœur abimé»

Spect'Art Rimouski présente le spectacle «Chansons démodées pour ceux qui ont le cœur abimé» de l'artiste Pierre Lapointe, le 5 juin 2025 à 20 h à la Salle Desjardins-TELUS.

Guitar Story 2.0

Spect'Art Rimouski présente le spectacle Guitar Story 2.0, un hommage aux guitaristes les plus influents des 100 dernières années, le vendredi 6 juin 2025 à 20 h, à la salle Desjardins-TELUS.

Hommage à The Offspring

L'orchestre hommage à The Offspring, Nitro, sera en spectacle à la Taverne 666, le vendredi 6 juin 2025 à 21 h.

Elles

Spect'Art Rimouski présente le spectacle «Elles», regroupant Luce Dufault, Lulu Hughes et Kim Richardson, le samedi 7 juin 2025 à 20 h à la salle Desjardins-TELUS.

Maud Evelyne

Les Bains publics – Cabaret culturel, présente en ses murs un spectacle de la poète et autrice-compositrice-interprète, Maud Evelyn, le samedi 7 juin 2025 à 20 h 30. L'artiste Piala assurera la première partie du spectacle.

Living The Dream

Le groupe Living The Dream présente son spectacle hommage à Dream Theater le samedi 7 juin 2025 à la Taverne 666.

Alfa Rococo

Le Vieux Théâtre de Saint-Fabien débute sa saison avec le spectacle «Fais-moi Rêver» du duo Alfa Rococo, le mardi 10 juin 2025 à 17 h, sur le parvis de l'église de Saint-Fabien. En cas de pluie, le spectacle sera déplacé au Pavillon des loisirs de Saint-Fabien.

Harmonie Langevin

L'Harmonie Langevin présente un concert ouvert au public, le mardi 10 juin 2025 à 19 h 30 à la salle Michel-Leblanc de l'école Paul-Hubert.

Bleu Jeans Bleu

Le groupe de musique Bleu Jeans Bleu sera au Quartier général des Champions Budweiser, au stationnement du Colisée Financière Sun Life, le mercredi 28 mai 2025 à 17 h, pour un spectacle gratuit. Le groupe sera suivi de DJ Wellet, qui sera sur place dès 22 h.

PB Rivard

Spect'Art Rimouski présente le nouveau spectacle «Chat de Ruelle», de PB Rivard, le mercredi 4 juin 2025 à 20 h aux Bains publics – Cabaret culturel.

Éloïse Jean

L'artiste Éloïse Jean expose ses toiles, qu'elle décrit «de style figuratif, à la croisée du réalisme et du rêve», jusqu'à la fin juin, à la Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers de Mont-Joli. L'exposition inclut également les premières toiles de l'artiste, de sa collection intitulée «In a Black Dress.»

Galerie d'art Léonard-Parent

Jusqu'au 13 juin, la Galerie d'art Léonard-Parent de Rimouski présente l'exposition «Divergences». Sous la direction de l'artiste Marven Clerveau, elle réunit des personnes vivant avec des handicaps visibles et invisibles pour explorer et exprimer leur vécu à travers des ateliers d'art. À travers la peinture, le dessin et l'écriture, les personnes participantes collaboreront pour créer un zine commun qui véhicule à un large public des messages d'égalité, d'inclusion et de résilience.

Célébration de la vie

Ils ont quitté le bruit du monde,
Le pas s'est tu, la voix s'éteint.
Mais dans nos cœurs, une onde
Chante leur nom au matin.

Ils ont laissé des mains ouvertes,
Des souvenirs au goût de miel,
Des présences à peine désertes,
Des silences qui touchent le ciel.

Nulle fin dans cette lumière,
Juste un passage, un doux retour.
Comme une étoile familière
Qui veille à l'aube de nos jours.

Alors, pleurons si l'âme plie,
Mais gardons vive leur clarté.
Car ceux qu'on aime, dans la vie,
Ne meurent pas : ils sont restés.

Avis de décès et remerciements

Madame
Huguette Sergerie
1944-2025

À la Résidence du Saint-Rosaire de Mont-Joli, le 10 mai 2025, est décédée à l'âge de 81 ans et 3 mois, madame Huguette Sergerie demeurant à Mont-Joli. Elle était la fille de feu monsieur Armand Sergerie et de feu madame Rose Ouellet.

Selon les volontés de madame Sergerie, il n'y aura pas de condoléances ni de cérémonie. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil ses frères et ses sœurs : Rose-Aimée (Bertrand Saint-Pierre), Louisette, Marcel (Nicole Dubé), Guy (feu Jeanne Briand), Michel (Doris Savard), Micheline, Denis, Claude, Daniel (Marc Bouchard), cousins, cousines, neveux, nièces et autres parents et ami(e)s.

La famille remercie le personnel de la Résidence du Saint-Rosaire de Mont-joli pour les bons soins prodigués à madame Sergerie.

Les services professionnels ont été confiés à la Maison funéraire Bissonnette, une filiale du réseau HG Division certifiée Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec et par le Bureau de normalisation du Québec.

La direction et le personnel de HG Division offrent leurs plus sincères condoléances à la famille et la remercient pour sa confiance.

Entreprise Certifiée DISTINCTION par la Corporation des thanatologues du Québec

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE BISSONNETTE
LE RÉSEAU HG DIVISION

418 723-9294 | **418 775-2264**
125, Rue Saint-Louis, Rimouski, QC G5L 5P9
www.centrefunerairebissonnette.com

Avis de décès

Madame
Simonne Gallant
1932-2025

Au CHSLD de Rimouski, le 17 mai 2025, est décédée madame Simonne Gallant à l'âge de 92 ans et 7 mois. Elle était l'épouse de feu monsieur Marcel Bégin et la fille de feu madame Blanche Richard et de feu monsieur Philias Gallant.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Marie (Ronald Hins), Suzanne (Martin Proulx), Michel (Hélène Saucier), Louise (Julien Bujold), Patrice (Ann St-Hilaire) et Hélène (Alain Hupé); ses petits-enfants : Guillaume, Jean-Philippe, Martin, Émilie-Anne, Emmanuelle, Annie, Jean-Nicolas et Louis, de même que leurs conjoints et conjointes; ses arrière-petits-enfants : William, Emma-Lou, Liam, Marie-Jane, Emie et Ophélie; ses frères et sœurs : Adèle (feu Côme Gallant), Chanel, Xavier (Lina Duchesne), Denise (feu Gilles Chabot), Clément et Michel (Sylvie Paul).

Elle laisse également dans le deuil son beau-frère Georges-Henri Bégin, ses nombreux neveux et nièces ainsi que parents et amis(es).

Elle est partie rejoindre ceux et celles qu'elle aimait et qui l'ont précédée dont ses frères et sa sœur : Richard (feu Viola Allard), Félix (Huguette Mallet), Gilles (Louise Deslauriers), Rose et Denis.

Les membres de la famille recevront vos condoléances le vendredi 6 juin 2025 de 19 h 30 à 21 h 30 et le samedi 7 juin de 8 h 30 à 10 h au Funérarium JB situé au 240 rue St-Jean-Baptiste Ouest à Rimouski. Les funérailles auront lieu à 10 h 30 en l'Église Saint-Pie-X et de là, nous accompagnerons madame Gallant à son dernier repos aux Jardins commémoratifs de Rimouski.

La famille tient à remercier chaleureusement tout le personnel soignant l'ayant accompagnée ces dernières semaines.

Les services professionnels ont été confiés au Funérarium JB, une filiale du réseau HG Division certifiée Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec et par le Bureau de normalisation du Québec.

La direction et le personnel de HG Division offrent leurs plus sincères condoléances à la famille et la remercie pour sa confiance.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE FUNÉRARIUM J.B.
LE RÉSEAU HG DIVISION

418 723-9764
240, rue St-Jean Baptiste O, Rimouski, QC G5L 4J6
www.jacquesbelzile.com

Avis de décès et remerciements

Monsieur
Salomon Lagacé
1936 - 2025

Au Centre d'hébergement de Rimouski, le 22 mai 2025, est décédé à l'âge de 89 ans et 1 mois, monsieur Salomon Lagacé, demeurant à Rimouski, époux de feu madame Géralda Lavoie, fils de feu monsieur Émile Lagacé et de feu madame Clara Paquet.

La famille recevra les condoléances le dimanche 1er juin à compter de 9 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de monsieur Lagacé aura lieu le dimanche 1er juin à 11 h en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon et de là au mausolée Saint-Germain de Rimouski.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Line (Denis Amiot), Joël (Nathalie Andrews) et Rino (Mélanie Gauthier), ses petits-enfants : Cathie et David Amiot, Rachelle, Yanic, Marianne, Laurie et Charlotte Lagacé, ses arrière-petites-filles Alix Amiot Asselberghs et Océane Bradley, ses frères et ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs des familles Lagacé et Lavoie, ses neveux, nièces, ainsi que de nombreux parents et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.cancer.ca

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel du 1er étage du Centre d'hébergement de Rimouski pour leur accueil et leurs bons soins.

Ses enfants Line, Joël et Rino

Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044 | Site mausolée Élisabeth-Turgeon
280, 2e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | **www.cfbsl.com**

Avis de décès

Madame
Monique Lepage
1938-2025

Au Centre d'hébergement de Rimouski, le 2 mai 2025, est décédée madame Monique Lepage de St-Anaclet à l'âge de 86 ans et 5 mois. Elle était la fille de feu madame Marie-Jeanne Garon et de feu monsieur Gérard Lepage.

Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs : Édith (Jacques), Hervé (Bibiane), Denise (feu Rosaire), Gilbert (Aline), Jacques (Micheline), Ginette (Guy) et Ghislain (Francine).

Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces ainsi qu'autres parents et ami(e)s.

Elle est partie rejoindre ceux et celles qu'elle aimait et qui l'ont précédée dont ses frères et sœurs Irène, Fernand, Yvon (feu Micheline), André (Carmen) et Jean-Paul (Andrée).

La famille recevra vos condoléances au Centre Funéraire Bissonnette de Rimouski le samedi 7 juin 2025 dès 10 h et une célébration en sa mémoire aura lieu à la chapelle de l'endroit à 11 h. Après le goûter, nous nous dirigerons aux Jardins commémoratifs St-Germain pour déposer son urne au colombarium.

La famille tient à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel du Centre d'hébergement de Rimouski et tout particulièrement celui du 3e étage sud pour leur accompagnement, leur soutien, leur empathie et tous les bons soins apportés à madame Lepage.

Les services professionnels ont été confiés au Centre funéraire Bissonnette et frères Inc., une filiale du réseau HG Division certifiée Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec et par le Bureau de normalisation du Québec.

La direction et le personnel de HG Division offrent leurs plus sincères condoléances à la famille et la remercient pour sa confiance.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE BISSONNETTE
LE RÉSEAU HG DIVISION

418 723-9294 | **418 775-2264**
125 Rue Saint-Louis, Rimouski, QC G5L 5P9
www.centrefunerairebissonnette.com

Messe anniversaire

Monsieur
Mathias Proulx

Tout doucement prendre le temps de se recueillir pour penser à toi. Aller puiser dans nos souvenirs pour y trouver ce que tu aimais. Tout doucement prendre le temps d'imaginer la vie que tu as commencée et non celle que tu as finie. De là-haut, continue à veiller sur nous.

Ta famille

Le dimanche 1er juin 2025 à 11 h, en l'église de Sainte-Blandine, sera célébrée une messe anniversaire en souvenir de monsieur Mathias Proulx, époux de madame Aline Proulx, père de Louise (Guy), Marcel (Manon), Martin (Marlayne), Julie (Yves), Yves (Martine) et André (Julie), grand-père de Joannie, Lise-Anne, Pierre-Luc, Simon, Amélie, Jérôme, Jocelyn, Valérie, Mathis et Émile, arrière-grand-père de plusieurs arrière-petits-enfants.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à la famille pour cette célébration.

Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044
286, St-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski | **www.cfbsl.com**

Messe anniversaire

Madame
Stéphanie Belzile

Une année s'est écoulée depuis ton départ. De savoir que là-haut tu as trouvé la paix, la sérénité et le bonheur que tu mérites, nous aide à accepter le vide laissé par ton absence. Puisses-tu toujours veiller sur nous.

Ta famille

Le samedi 31 mai 2025 à 16 h 15, à la Maison Mère des Sœurs du Saint-Rosaire, sera célébrée une messe anniversaire en souvenir de madame Stéphanie Belzile, conjointe de monsieur Sébastien Lepage, mère de David (Michèle Côté Banville), Lindsay et Evans, fille de monsieur Gilles Belzile (Danielle Sergerie) et de madame Céline Brisson.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à la famille pour cette célébration.

Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044
286, St-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski | **www.cfbsl.com**

Avis de décès et remerciements

Monsieur
Jean-Guy Laporte
1947 - 2025

Au Centre d'hébergement de Rimouski le 19 mai 2025, est décédé à l'âge de 77 ans et 4 mois, monsieur Jean-Guy Laporte, demeurant à Rimouski, époux de madame Claudette Bélanger, fils de feu monsieur Raoul Laporte et de feu madame Gilberte Lévesque. Monsieur Laporte était cofondateur de Soudure DLM de Rimouski.

La famille recevra les condoléances le dimanche 1er juin à compter de 13 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de monsieur Laporte aura lieu le dimanche 1er juin à 16 h en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon et de là aux Jardins commémoratifs Saint-Germain de Rimouski.

Il laisse dans le deuil son épouse Claudette, sa filleule Marie-Josée (Ghislain Harvey), ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, ainsi que de nombreux ami(e)s. Il était également le père de feu Julie.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Alzheimer de Québec par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : https://www.societealzheimerdequebec.com/

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel du 4e étage du Centre d'hébergement de Rimouski pour les bons soins prodigués à Jean-Guy.

La famille

Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044 | Site mausolée Élisabeth-Turgeon
280, 2e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | **www.cfbsl.com**

Avis de décès et remerciements

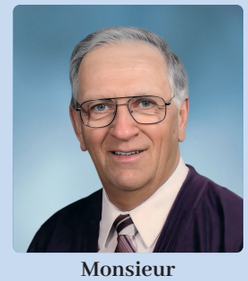

Monsieur
Fernand Picard
1934 - 2025

À l'Hôpital régional de Rimouski le 10 mai 2025, est décédé à l'âge de 90 ans et 11 mois, monsieur Fernand Picard, demeurant à Saint-Anaclet, époux de feu madame Denise Bélanger, fils de feu monsieur Joseph Picard et de feu madame Cécile Gagné.

Selon ses dernières volontés, il n'y aura pas de condoléances ni de funérailles. La famille se réunira en privé pour souligner le départ de monsieur Picard.

Il laisse dans le deuil ses enfants Guylaine (feu Nicolas Béland) et Daniel (Parise Bernier), ses petits-enfants : Paméla (Nicolas), Maxime (Éden), Annabelle (Jonathan) et Alex (Christina), ses arrière-petits-enfants : Léo, Élia, Logan, Lexie, Hayden, Éli et Émma, ses sœurs : Diane, Mariette et Marie-Paule, ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses ami(e)s. Il était également le frère de feu Jeanne-D'Arc.

Merci pour vos témoignages de sympathie.

La famille

Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044
286, St-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski | **www.cfbsl.com**

Avis de décès et remerciements

Madame
Doriva Pouliot Plante
1938 - 2025

À la Maison Marie-Élisabeth le 19 mai 2025, est décédée à l'âge de 86 ans et 8 mois, madame Doriva Pouliot, demeurant à Rimouski, conjointe de feu monsieur Marius Soucy, ex-épouse de feu monsieur Gonzague Plante, fille de feu monsieur Sosthène Pouliot et de feu madame Berthe Thibault.

La famille recevra les condoléances le vendredi 6 juin à compter de 11 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2e Rue Est à Rimouski. Les funérailles seront célébrées le vendredi 6 juin à 13 h, en l'église de Saint-Pie-X. Linhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière de Sainte-Angèle-de-Mérici.

Elle laisse dans le deuil ses filles: Lisa, Candide (Jacques Boucher) et Gina, les enfants de Marius Soucy, ses petits-enfants: Maude, Vincent et Mikaël, ses arrière-petits-enfants, ses frères et ses soeurs: Gaston, Léona, Raymonde et Donald, ses beaux-frères et ses belles-soeurs, ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses amis-amies.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Marie-Élisabeth par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet: www.maisonmarieelisabeth.ca

Merci du fond du coeur pour votre présence et votre soutien.

Lisa, Candide et Gina

Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044 | Site mausolée Élisabeth-Turgeon
280, 2e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | **www.cfbsl.com**

Avis de décès et remerciements

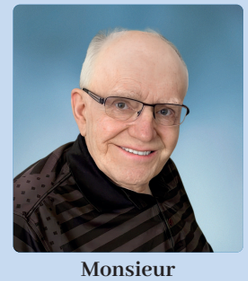

Monsieur
Jean-Guy Dionne
1940 - 2025

Au Centre d'hébergement de La Mitis, le 9 mai 2025, est décédé à l'âge de 84 ans et 10 mois, monsieur Jean-Guy Dionne, demeurant à Mont-Joli, époux de madame Angéline Hallé, fils de feu monsieur Octave Dionne et de feu madame Anita Larrivée.

La famille se réunira en privé pour souligner le départ de monsieur Dionne. L'inhumation aura lieu au columbarium Notre-Dame de Mont-Joli.

Il laisse dans le deuil son épouse Angéline, ses enfants Guylaine (Jean-Luc Anctil) et Patrick (Nicole Arel), ses petits-enfants : Marie-Pier (Pierre-Alexandre), Yannick (Marielle), Kelly (Xavier) et Valérie, ses arrière-petits-fils Elliot et Louis, ses beaux-frères et ses belles-sœurs de la famille Hallé, ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société québécoise d'arthrite de l'Est-du-Québec ou à La Fondation Santé de La Mitis par l'entremise de leur site Internet : www.arthrite.ca/qc et https://lafondationsm.org/

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel du 3e Sud du Centre d'hébergement de la Mitis, ainsi qu'à celui de l'équipe des soins à domicile pour les bons soins prodigués à Jean-Guy.

La famille

Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent

418 775-2910 | Salon Onésime Frigon
175, rue Doucet, Mont-Joli, G5H 1R8 | **www.cfbsl.com**

Messe anniversaire

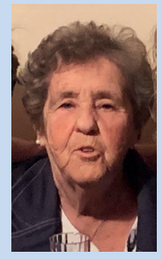

Madame
Ginette Beaulieu

Déjà une année écoulée depuis ton départ. Ton absence crée un grand vide pour nous mais nous espérons que tu as trouvé le bonheur, la paix et la sérénité entourée de ceux que tu as rejoints. Nous espérons que tu écoutes ta musique autant que tu veux, que tu peux faire des marches comme tu aimais tant faire et que tu ries beaucoup.

Prenons quelques instants pour nous remémorer le souvenir de Madame Ginette Beaulieu dimanche le 8 juin 2025 en l'église Notre-Dame de Lourdes de Mont-Joli à 10h30. Madame Beaulieu était la mère de Francyne (Roch), Claude (Josée), Nathalie, la grand-mère de Roxanne (Maxime), Alexandre (Julie Anne), Philippe (Émilie), Pierre Luc, Samuel (Simone), Florence et Mireille (Justin), l'arrière-grand-mère de Liam et Dylan.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à la famille en présence et en pensée en ce jour de souvenir.

La famille

Avis de décès et remerciements

Monsieur
Robin Bérubé
1966-2025

À la Maison Marie-Élisabeth le 21 mai 2025, à l'âge de 58 ans et 9 mois est décédé M. Robin Bérubé, conjoint de Mme Sylvie Gaudreau et fils de feu M. Réginald Bérubé et de dame Cécile Dupuis. Il demeurait à Saint-Fabien.

La famille recevra les condoléances le vendredi 30 mai 2025 de 19 h à 21 h ainsi que samedi dès 13 h, au Centre funéraire Jean-Guy Rioux situé au 7, 7e Avenue à Saint-Fabien. Une cérémonie du dernier adieu suivra à 15 h au Centre funéraire.

M. Bérubé laisse dans le deuil sa conjointe Mme Sylvie Gaudreau; ses fils: Maxime (Kim) et Dominic; sa mère dame Cécile Dupuis; sa sœur Sonia (André); ses neveux et ses nièces; les membres des familles Bérubé et Gaudreau et de nombreux amis(es).

La famille désire remercier le personnel de la Maison Marie-Elisabeth pour leur dévouement et les bons soins prodigués à Robin.

Vous pouvez manifester votre sympathie par un don à la Maison Marie-Élisabeth.

Merci de votre présence et de votre soutien.

JEAN-GUY RIOUX
CENTRE FUNÉRAIRE

418 851-1962
Trois-Pistoles | **www.salonrioux.com**

Avis de décès

Madame
Solange Turcotte
1942 - 2025

À Montréal, le 16 février 2025 est décédée à l'âge de 82 ans, Solange Turcotte, fille de feu Raoul Turcotte et feu Jeanne d'Arc Pâquet de Saint-Noël dans La Matapédia et ex-conjointe de feu Bruno Roy. Elle était la sœur de feu Normand Turcotte.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Frédéric, Pascale (Marc Leclerc), Magali (Ian Laperrière) et Mathieu (Nadine Tessier); ses petits-fils Tristan (Maya Largent) et Zachary Laperrière. Elle laisse également dans le deuil ses frères et sœurs : Gérald, Réjane, Jocelyne, Francis, Gemma, Odette et Fabienne, de nombreux beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces des familles Turcotte et Roy, ainsi que plusieurs connaissances.

La famille recevra les condoléances le dimanche 8 juin 2025 de 12 h à 14 h 30 au Complexe funéraire Yves Légaré d'Anjou et une rencontre commémorative suivra dès 14 h 30.

La famille sera reconnaissante de dons commémoratifs faits à la Société Alzheimer de Montréal.

YVES LÉGARÉ

514 595-1500
6130, Bd Louis H. La Fontaine, Anjou, QC H1M 1S8
www.yveslegare.com

AVIS DE DÉCÈS

Mme Nicole Thibault
1952-2025

Au CHUS site Fleurimont, le 13 mai 2025, à l'âge de 72 ans, nous a quittés Mme Nicole Thibault, épouse de M. Herman Berger.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants : Julie Berger (Tom Branton), Martin Berger (Marie-Claude Gaboriault); ses petits-enfants : Rosalie (Jérémy Larouche), Anabelle (Christophe Noël) et Olivier (Léa Marquis).

Elle était la soeur de feu Raymond Thibault.

Elle laisse également plusieurs beaux-frères, belles-sœurs : Robert, Jeanne-Paule (Pierre Fortin), Monique (Emmanuel Lepage), Gérard (Denyse Imbeault), Madeleine (Denis Marion), Jacqueline (Christian Bergeron), feu Patrice (Denise Vallée), feu Huguette, Bertrand (Lise Santerre), Diane (Benoit Perron), de même que Maxime Gaboriault, ses neveux, ses nièces, autres parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier sincèrement le personnel du CHUS Fleurimont pour l'accompagnement et les bons soins prodigués.

Les arrangements funéraires ont été confiés au Complexe funéraire Girardot.

La famille vous accueillera le dimanche 1er juin à compter de 13 h jusqu'à 15 h 45 au salon du complexe. Une célébration en mémoire à sa vie suivra à 16 h au même endroit.

L'inhumation aura lieu au cimetière Mgr Pelletier, adjacent au complexe, à une date ultérieure en toute intimité.

En guise de sympathie, un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC serait apprécié. Formulaires disponibles en ligne via le : https://www.coeuretavc.ca/avc.

COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT

COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT
Tél. : 450-372-4498
470, RUE DUFFERIN, GRANBY J2G 9G2 | **complexe@girardot.ca**

AVIS DE DÉCÈS

Madame Pierrette Berger
1948-2025

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 13 avril 2025, est décédée à l'âge de 77 ans et 2 mois, madame Pierrette Berger, épouse de monsieur Irénée Gagnon. Elle était la fille de feu Aimée Pigeon et de feu Arthur Berger. Elle demeurait à La Pocatière et était native de Saint-Eugène-de-Ladrière.

Selon ses volontés, il n'y aura pas de rituels funéraires. Les cendres seront déposées, en toute intimité, au columbarium du Complexe funéraire Marius Pelletier Inc.

Elle laisse dans le deuil son époux bien-aimé Irénée.

Elle était la sœur de : feu Lucia (feu Viateur Gagnon), feu Thérèse, Madeleine (feu Louis Cimon), feu François (Denise Brillant), feu Alice (feu Raymond Plourde), feu Jeannine (Gervais Ouellet (Laurence Turcotte), Rolande (Jean-Pierre Lusignan).

De la famille Gagnon, elle était la belle-soeur de : Lucie (feu Raymond Ouellet), Gisèle (feu Olida Vallée), feu Évangéline, feu Claire, feu Jean-Marc, Émilien (Nicole Desjardins), Claude (Denise Morneau), feu Gérald (Marielle Paradis) et feu Isabelle (feu Jean-Paul Hudon).

Sont aussi affectés par son départ ses neveux et nièces, ses cousins et cousines, ses autres parents et ami(e)s des familles Berger et Gagnon.

La famille désire remercier la Dre Josée Rousseau, la Dre Anne-Sophie Laliberté, la Dre Judith Gaudreault et le Dr Christian-Allan Drouin pour leur accompagnement et la qualité des soins prodigués.

Vos témoignages de sympathies peuvent se traduire par un don à la Société de recherche sur le cancer ou à la Fondation de l'hôpital-Notre-Dame-de-Fatima. Des formulaires seront disponibles au salon.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE MP
MARIUS PELLETIER

Tél. : 418 856-3371
409, 9e Rue, La Pocatière | **www.maisons-funéraires.com**

AVIS ET EMPLOIS

Nous recrutons!

Cuisinier(ère) pour le restaurant Le Bastion de Fort Prével

Le Bastion, situé au cœur du magnifique site de Fort Prével entre Gaspé et Percé, est à la recherche d'un(e) cuisinier(ère) passionné(e) pour rejoindre son équipe dynamique.

INFORMATIONS SUR L'EMPLOI :

- Temps complet.
- Saisonnier.
- Travail 5 soirs par semaine.
- Entrée en poste immédiate.

CE QUE NOUS PROPOSONS:

- Possibilité d'hébergement sur place.
- Une ambiance de travail chaleureuse.
- Un cadre unique avec vue imprenable sur la mer.
- Une cuisine inspirée des saveurs gaspésiennes et des produits locaux.

Tu es motivé(e), créatif(ve) et tu veux faire partie d'une belle aventure culinaire cet été?

Envoie ta candidature à direction@fortprevel.com

Aztec Camping Fort-Prével
Fort Prével
Camping, chalet, auberge et golf sur mer

Le SOIR

L'information sur le terrain directement chez vous. Toutes les semaines.

Avec une approche **engagée**, **humaine** et **sur le terrain**.

Chaque semaine, nous partageons l'information locale avec vous.

INNOVATION MARITIME
INSTITUT MARITIME DU QUÉBEC

AVIS PUBLIC

Loi sur les eaux navigables canadiennes

Innovation maritime donne avis par la présente qu'une demande a été faite au ministre des Transports, en vertu de la Loi sur les eaux navigables canadiennes, pour approbation de l'ouvrage décrit ici ainsi que pour son site et ses plans.

Aux termes du paragraphe 7(2) de ladite loi, Innovation maritime a déposé auprès du ministre des Transports, sur le registre en ligne Recherche de projet en commun (https://recherche-projet-commun.canada.ca/) et sous numéro **12957** et sous le numéro de dossier du PPN **2022-306354** une description de l'ouvrage suivant, son site et ses plans :

• SADO et équipements scientifiques

Dans le fleuve Saint-Laurent à environ 48° 48' 51.55 N, 68° 19' 09.01 O, dans le dispositif de séparation du trafic maritime entre les points d'appels situés dans le secteur 2 sous le contrôle du Centre SCTM des Escoumins et en particulier entre les points d'appels 3 (pointe Manicouagan) et 4 (Pointe-à-Boivert) en front de Rimouski et Matane au sud (Bas Saint-Laurent & Gaspésie) et de Pessamit et Baie Comeau au nord (Côte-Nord), province de Québec.

Les commentaires concernant l'effet de cet ouvrage sur la navigation maritime peuvent être envoyés par l'entremise du registre Recherche de projet en commun mentionné ci-haut, dans la section des commentaires (rechercher par le numéro référencé ci-dessus) ou si vous n'avez pas accès à internet, en envoyant vos commentaires directement au :

Programme de protection de la navigation – Transports Canada
1550, avenue d'Estimauville
Québec (QC) G1J 0C8

Transports Canada (TC) ne rendra pas vos commentaires d'un projet disponibles au public dans le registre en ligne public. Toutefois, l'information relative à un ouvrage est considérée non-classifiée, relevant du domaine public, et pourrait être accessible sur demande légale. En tant que tel, les informations et les enregistrements fournis ne doivent pas contenir d'informations confidentielles ou sensibles. Si vous souhaitez fournir des informations confidentielles ou sensibles qui, à votre avis, ne devraient pas être rendues publiques, veuillez contacter TC avant de les transmettre.

Notez que les commentaires ne seront considérés que s'ils ont été reçus par écrit (préférablement de façon électronique) au plus tard 15 jours suivant la date de publication de cet avis. Bien que tous les commentaires se conformant à ces directives seront examinés, aucune réponse individuelle ne sera envoyée.

Affiché à Rimouski en ce 22e jour de mai, 2025
Sylvain Lafrance, directeur général

AVIS ET EMPLOIS

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les **trente jours** de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les **quarante-cinq jours** de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Black Fly Beverage Company inc. A/S M. Martin Kamil 2200, route Transcanadienne Pointe-Claire (Québec) H9R 1B1 Dossier : 55-30-3366	Demande d'un permis d'entrepôt (bière) aux fins de l'agent	2188, route 132 Rimouski (Québec) G0L 1B0

Québec

ACTION COLLECTIVE CONTRE LES FRÈRES MARISTES

Le 24 janvier 2023, une action collective a été autorisée par la Cour supérieure du Québec contre les religieux membres de la Congrégation religieuse des Frères Maristes portant le numéro de cour 200-06-000264-252 (anciennement le numéro de cour 755-06-000007-225 du district d'Iberville).

Cette action collective vise à obtenir une indemnisation pour toute personne victime d'agression sexuelle de la part d'un religieux membre de la Congrégation religieuse des Frères Maristes.

Le représentant de tous les membres est B., qui allègue avoir été victime d'agression sexuelle de la part d'un religieux Frère Mariste.

Les Frères Maristes ont manifesté l'intention de négocier avec le demandeur et ses procureurs en vue d'une éventuelle entente hors cours avec les membres du groupe. La Cour supérieure a autorisé la publication du présent avis visant à estimer combien de personnes font partie du groupe.

L'ACTION COLLECTIVE S'ADRESSE À VOUS SI :

- vous avez été victime d'une ou de plusieurs agression(s) sexuelle(s);
- Au Québec;
- Commise(s) par un religieux membre de la Congrégation religieuse Les Frères Maristes.

Si tel est le cas, il est important de communiquer avec les avocats du groupe dans les **60 jours suivant la publication du présent avis** :

Me Pierre Boivin, pboivin@kklex.com
Me Robert Kugler, rkugler@kklex.com
Me Alexandre Paquette Dénommé, adenomme@kklex.com
Kugler Kandestin, S.E.N.C.R.L.
1, Place Ville Marie, suite 1170
Montréal (Québec) H3B 2A7
Tél. : 514 878-2861 / Sans frais : 1-844-999-2861
Télécopieur : 514 875-8424
www.kklex.com

L'inscription est gratuite (aucuns frais d'avocat) et confidentielle (l'inscription est anonyme). Aucune donnée autre que le nombre de membres ne sera communiqué aux défenderesses.

Si vous ne vous inscrivez pas dans ce délai, vous ne perdrez aucun droit.

Il est à noter que la présente action collective ne vise pas les cas des victimes d'agressions sexuelles commises au centre d'hébergement le Patro Lokal à St-Hyacinthe entre 1970 et 1986, puisque ces victimes ont déjà été indemnisées dans le cadre de l'action collective *Association des amis du Patro Lokal de St-Hyacinthe c. les Frères Maristes*.

Le présent avis a été autorisé par l'honorable Daniel Dumais, juge à la Cour supérieure du Québec.

CARNET DE CHEZ NOUS

Cercle des fermières de Pointe-au-Père

Le Cercle des fermières de Pointe-au-Père célèbrera ses 80 ans d'existence en juin. Il comprend 61 membres et est bien actif dans la transmission des savoir-faire, textiles : tissage, couture, tricot, crochet, broderie, etc. Lors d'un repas festif, les membres vont souligner et mettre en évidence la participation durant plus de 50 ans aux activités artisanales et culturelles de l'une d'entre elles, soit Patricia Beaudin pour sa persévérance, son support aux autres membres, la transmission de ses connaissances et de son savoir-faire.

Choeur Gospel

Le Choeur Gospel de l'École de musique du Bas-Saint-Laurent sous la direction de Natasha Poirier présentera son concert le vendredi 30 mai, à 20 h, à la Salle Desjardins-Telus. Le chœur, accompagné de sept musiciens, vous proposera un programme coloré et entraînant composé d'airs traditionnels gospels et autres pièces variées.

Cercle de fermières de Sainte-Luce

Le Cercle de fermières de Sainte-Luce vous invite à son exposition annuelle le dimanche 1er juin, de 10 h à 15 h. Un dîner en formule pour apporter (lasagne et salade) sera servi à compter de 11 h 30. L'activité se tiendra au centre Gabriel-Nadeau (1, rue Langlois à Sainte-Luce). Pour information : 418 739-3575. Bienvenue à tous !

Les Amis célibataires de Rimouski

Les Amis célibataires de Rimouski organisent un déjeuner-dîner, le dimanche 1er juin, à 11 h, au restaurant Marcel Gagnon (564, route de la Mer Sainte-Flavie). Réservation, avant 21 h, le vendredi, au 418 722-1910.

Bingo des Alcyons

Les Alcyons vous invitent à leur super soirée de bingo tous les mardis, à 19 h, au 1237, rue Thibault, à Mont-Joli. En tout, 3 000 $ en prix, 14 tours, 3 tours spéciaux, billets-surprises et gros lot de 1200 $. Bienvenue et merci d'être là ! Information : 418 775-2653.

Club de lecture de Mont-Joli

Animées par Francine Leblanc, les rencontres du club de lecture de Mont-Joli se déroulent tous les premiers lundis du mois, à 18 h 30, à la salle Rotary de la bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers. Les échanges ont lieu dans une ambiance chaleureuse et amicale. La prochaine rencontre est prévue le 2 juin. Bonnes rencontres et bonnes lectures !

Club des 50 ans et plus de Saint-Luce

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Luce propose la conférence « Au volant de ma santé » le mardi 3 juin, à 14 h, à la salle Louis-Philippe-Anctil. Il sera question de la conduite automobile. Pour information : 418 750-6765.

Marché public de La Mitis

La saison du Marché public de La Mitis commence le 7 juin, dès 9 h, à Sainte-Flavie. Les consommateurs pourront particulièrement apprécier la viande de cerf rouge, les huiles et miels aromatisés et les plats préparés. Des fruits et légumes deviendront disponibles au fil des semaines. En ce début de saison, des semis et des plantes seront disponibles. Les animaux domestiques, chiens et chats, sont désormais admis sur le site s'ils sont tenus en laisse, dans un panier ou dans un sac à dos. Pour en connaître davantage sur les produits et les exposants présents chaque semaine, il est possible de consulter la page Facebook du Marché. Il est ouvert les samedis jusqu'au 11 octobre, de 9 h à 13 h.

Retrouvailles Harmonie et Guitare

Le programme de concentration Harmonie et Guitare de l'école secondaire du Mistral célèbrera ses 25 ans avec des retrouvailles prévues le 13 juin 2025. L'événement offrira un 4 à 7 festif, suivi d'un spectacle à 19 h 30, ouvert au public au coût de 10 $, à la salle René-Dupéré Desjardins, à l'école du Mistral à Mont-Joli. Tous les fonds amassés lors du concert serviront à l'achat d'instruments de musique pour les élèves actuels et futurs des concentrations. Pour les anciens de l'harmonie et de la guitare, le 4 à 7 se tiendra à la cafétéria de l'école du Mistral, au coût de 15 $. Pour l'achat de billets, confirmer sa présence ou obtenir plus d'informations, consulter la page Facebook « Retrouvailles 25e Concentration Musique Harmonie/Guitare ».

Bingo pour la Maison Octavie

Un Bingo au profit de la Maison Octavie, une résidence pour personnes de 50 ans et plus autonomes et semi-autonomes, se tient les jeudis aux deux semaines, à 19 h, au centre récréatif de Saint-Octave-de-Métis (134 chemin Kempt). Le gros lot est de 500 $ et l'activité s'adresse aux 18 ans et plus. Le prochain Bingo est prévu le 5 juin. Le conseil d'administration vous attend en grand nombre. Pour information : 581-246-2426.

Église de Sainte-Blandine

Une messe ou une célébration de la Parole a lieu tous les dimanches, à 11 h, à l'église de Sainte-Blandine. Dans le cadre de l'Année sainte (Jubilé 2025), l'église est ouverte toute l'année les mardis, de 13 h à 16 h, et les mercredis, de 10 h à 14 h, pour vous recueillir et méditer. La loterie annuelle est de retour. Les tirages se tiendront le 1er dimanche de mois de juin à décembre. Coût du billet : 40 $ et 4 prix pour chaque tirage : 1er 200 $, 2e 100 $, 3e 100 $ et 4e un chèque-cadeau de 50 $ dans des commerces de la région. Pour information et/ou achat de billets : bureau de la Fabrique au 418 735-2022.

Cercle culturel de l'Amitié

Le Cercle culturel de l'Amitié tient, tous les lundis, à 13 h 15, des activités de jeux de mémoire. L'admission est de 3 $. Le Cercle fait aussi un Qi Gong, gratuit, le lundi à 19 h. Le programme Vie Active se tient les mardis et les jeudis, à 10 h, et la zumba gold se tient les lundis, les mercredis et les vendredis à 10 h.

Bingo Saint-Germain

Un bingo au profit de la cathédrale de Rimouski se tient tous les mercredis, à 19 h, à la salle Marcel Gagné qui est située à l'arrière de la cathédrale (accès par la rue des Marguilliers ou la rue Sainte-Marie). On joue pour un montant minimum de 2650 $ et jusqu'à 4000 $, un gros lot de 1000 $ chaque soir et un cumulatif variant de 1000 $ à 2300 $ selon le nombre déterminé de boules. Information : 418 724-4545.

SUDOKU

	5					2	1	
							9	6
			4					
		2		8				
	8		7		6			4
1		9	5					
	1							
6		3	1					
				2	3			8

RÈGLES DU JEU :
Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier: vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

8	5	1	3	2	6	7	9	4
9	4	7	8	5	1	3	2	6
2	3	6	7	4	9	1	8	5
7	8	3	2	4	5	9	6	1
3	8	5	7	1	6	9	2	4
7	4	2	3	8	9	6	5	1
8	7	1	2	3	5	4	9	6
2	3	6	4	9	1	5	7	8
9	5	4	8	6	7	2	1	3

MOTS CROISÉS

A
ABRICOTIER
ACACIA
AMANDIER
ARGOUSIER
AUBÉPINE
AVOCATIER
B
BAOBAB
BOULEAU
C
CAFÉIER
CÂPRIER
CÈDRE
CERISIER
CHÂTAIGNIER
CHÊNE
CITRONNIER
CORNOUILLER
CYPRÈS
E
ÉPICÉA
ÉPINETTE
ÉRABLE
F
FÉVIER
FIGUIER
FRAMBOISIER
FRÊNE
G
GENÉVRIER
GROSEILLIER
H
HÊTRE
HOUX
L
LAURIER
M
MAGNOLIA
MANDARINIER
MÉLÈZE
MIMOSA
MURIER
N
NÉFLIER
NOISETIER
NOYER
O
OLIVIER
ORANGER
ORME
P
PALMIER
PAPAYER
PEUPLIER
PLATANE
POIRIER
POMMETIER
PRUNIER
R
ROSIER
S
SAPIN
SAULE
SÉQUOIA
SORBIER
SUREAU
T
THUYA
TILLEUL
V
VIGNE
VIORNE

R	B	R	A	P	L	A	T	A	N	E	R	E	I	E	F	A	C	R	P
S	E	O	E	V	R	R	E	L	L	I	U	O	N	R	O	C	E	A	R
R	A	I	U	I	O	E	N	O	I	S	E	T	I	E	R	I	M	E	C
M	E	U	R	L	S	C	I	R	E	I	N	U	R	P	B	A	I	E	A
O	A	I	L	U	E	U	A	V	H	E	T	R	E	R	N	R	R	I	L
X	E	N	N	E	A	A	O	T	I	E	M	R	O	D	V	I	L	U	F
U	C	T	D	G	S	L	U	G	I	L	M	S	I	E	S	O	E	I	S
O	R	A	T	A	I	A	E	P	R	E	O	E	N	I	N	L	G	E	R
H	E	M	P	E	R	A	P	Z	E	A	R	E	E	G	L	U	R	E	A
R	I	M	R	R	N	I	T	I	E	U	G	R	A	I	I	P	I	E	F
E	L	U	E	R	I	I	N	A	N	L	P	M	T	E	Y	M	C	R	R
I	F	R	I	E	V	E	P	I	H	N	E	L	R	C	L	I	A	P	E
L	E	I	T	I	I	R	R	E	E	C	O	M	I	A	P	M	B	O	I
L	N	E	O	R	G	D	I	A	P	R	S	Y	P	E	B	O	A	M	N
I	V	R	C	I	N	E	I	A	R	E	U	C	E	O	R	S	O	M	N
E	I	E	I	O	E	C	P	E	Q	A	H	L	I	R	E	A	B	E	O
S	O	I	R	P	A	A	I	U	E	E	B	S	T	H	U	Y	A	T	R
O	R	V	B	C	Y	S	O	R	N	A	I	E	N	E	R	F	B	I	T
R	N	E	A	E	O	I	U	E	R	E	O	R	A	N	G	E	R	E	I
G	E	F	R	R	A	S	R	E	R	E	N	I	P	E	B	U	A	R	C

SOLUTION DE CE MOT CACHÉ: POMMIER

MOT CACHÉ

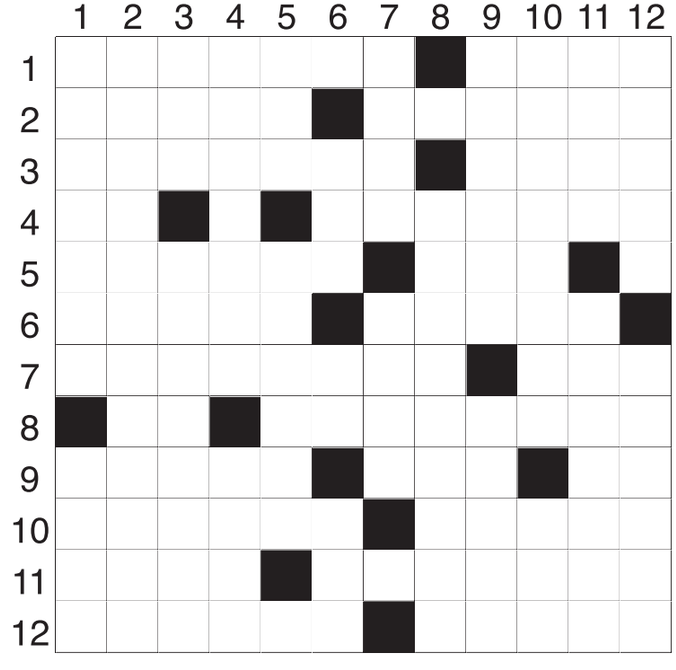

HORIZONTALEMENT
1. Emblème aviaire du Québec — Dent pointue de certains animaux.
2. Alliage de fer et de carbone — Souscrit à une idée.
3. Motocycle léger — Devant le boucher.
4. Terme de scout — Serpent.
5. Halte — Estuaire profond et découpé.
6. Déplié — Provocations.
7. Se dit des plantes qui peuvent vivre dans la neige — Période d'activité sexuelle.
8. Indique le lieu — Unités servant à définir l'intensité sonore.
9. Passage — Bientôt majeur — Fer.
10. Rachitique — Terme de rugby.
11. Plus jeune — Soldats de l'armée américaine.
12. Ver carnassier — Se dit d'une neige dangereuse.

VERTICALEMENT
1. Sa notoriété appartient au passé — En pays musulman, octroi de la vie sauve à un ennemi.
2. Ensemble des superstructures d'un navire.
3. Ville du Brésil — Désinvolte jusqu'à la grossièreté.
4. Relative au fief — Mer grecque.
5. La musique en est un — Concurrent en tête.
6. Division de l'histoire — Indique le genre — Nourrit le bétail.
7. Attention! — Café décaféiné.
8. Chef d'État.
9. De faible constitution — Instrument de percussion.
10. Gladiateur romain — Agréable.
11. De vive voix — Sel de l'acide sulfhydrique.
12. Dissimuler — Mouche d'Afrique.

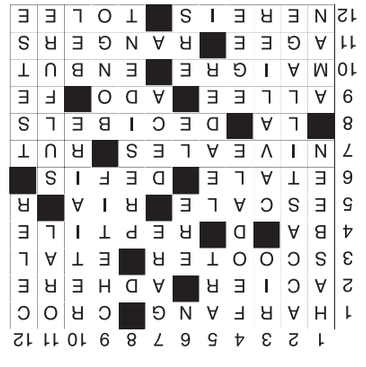

par
Ernie Wells

Le long hiver 2024-2025, très froid et neigeux, a été fatal pour ce veau orignal, découvert par un chasseur d'ours qui se rendait récemment à son «spot». Photo courtoisie

Les orignaux confrontés à un hiver long et pénible

L'orignal a beau être le plus gros cervidé du monde et le mâle, le plus gros mammifère terrestre en Amérique du Nord, il est très vulnérable à un petit parasite, la tique d'hiver, au cours d'une saison qui est aussi synonyme de famine chez l'espèce.

Le petit «vampire» qui mesure jusqu'à 15 mm ou un demi-pouce chez une femelle adulte gorgée de sang, provoque la perte prématurée du veau, dans une proportion moyenne de 40 % en hiver, et même 90 % dans certaines régions.

La tique d'hiver est le facteur principal de mortalité chez les veaux. Les orignaux peuvent perdre de 20 à 55 % de leur poids en hiver, ce qui les rend vulnérables aux parasites qui rendent leur hôte anémique à force de pomper son sang.

Récemment, lors de la première fin de semaine de pêche sur la zec Bas-Saint-Laurent, des amateurs ont découvert des carcasses de veaux, surtout le long de chemins forestiers. «Les orignaux se déplacent facilement sur des pistes de motoneiges durcies et portantes, que dans la neige profonde en forêt», indique son directeur, Peter Camden.

Un décompte plus précis des mortalités d'orignaux du dernier hiver est attendu, lorsque les patrouilleurs auront complété le tour du territoire. Au printemps de 2015, la ZEC-BSL avait dénombré une trentaine de carcasses d'orignaux.

Durant l'ours

À l'ouverture récente de la chasse de l'ours noir, le 15 mai, un chasseur et ses trois compagnons ont compté d'une à trois carcasses de veaux chacun.

«En me rendant à mon» spot «, l'odeur d'un veau en décomposition a attiré mon attention», relate l'un d'eux qui a examiné la bête, sans y découvrir de tiques d'hiver. Ces veaux auraient souffert d'un très long hiver, rigoureux, avec beaucoup de neige.

Le président de la ZEC-BSL, Guillaume Ouellet, craignait des mortalités importantes, surtout sans la protection d'un habitat efficace, minées par des coupes forestières et la récupération des chablis de décembre 2022. L'industrie devait récupérer 3 300 hectares d'arbres couchés en 2024, et en 2025, l'équivalent de 6 600 terrains de football.

Comme un grain de poivre !

Même à l'automne, c'est un défi de pouvoir observer des tiques sur un orignal. Celles-ci sont au stade de larves de la grosseur d'un grain de poivre. Les larves se dissimulent sous les poils de l'orignal et elles sont très difficiles à observer.

Minuscule à l'automne, la tique se nourrit du sang de l'orignal et à chaque fois qu'elle ponce son sang, elle grossit, passant du stade de larve, à celui de nymphe, puis au stade d'adulte. Un orignal sévèrement infesté doit supporter plusieurs dizaines de milliers de tiques à la fois. Des infestations vont jusqu'à 100 000 tiques sur un même orignal. Toutefois, quand l'hiver est neigeux et que le printemps se fait attendre, comme cette année, avec de la neige au sol jusqu'à la mi-mai, la tique tombe du dos de son hôte en avril, gèle et meurt dans la neige sans pouvoir y pondre ses œufs. Ce qui est de bon augure pour l'automne prochain.

Plus qu'il y a d'orignaux, plus il y a des tiques et plus il y a des tiques, plus il y a des mortalités. Un seul parasite n'a aucun effet sur un orignal. Mais des milliers sont dévastateurs sur un animal infecté qui s'épouille sur les arbres pour se soulager des démangeaisons et se débarrasser des intrus. Il cesse de s'alimenter. Les frottages font tomber le poil creux qui lui sert d'isolant. Dévêtu de son manteau de poils, l'orignal tente de combattre le froid, ce qui lui occasionne une grande perte d'énergie, d'autant que l'hiver est synonyme de famine chez le grand cervidé.

Emma Ducharme brille au provincial

La nageuse Emma Ducharme, a remporté quatre médailles lors du Championnat provincial de natation présenté au Peps de l'Université Laval, à Québec.

Annie Levasseur

Représentant le Club de natation Les Dauphins de Rimouski dans la catégorie des 16-17 ans, elle a décroché l'or au 50 mètres dos, l'argent au 100 mètres dos ainsi que le bronze au 200 mètres dos et au 50 mètres papillon. Ducharme a également terminé 7e au 100 mètres libre et 8e au 50 mètres libre.

La nageuse rimouskoise, Emma Ducharme, avec ses quatre médailles. Photo courtoisie

L'athlète rimouskois a par ailleurs établi un nouveau record personnel au 50 mètres libre avec un temps de 28,17 secondes, en plus d'abaisser les records du club chez les 17-18 ans au 100 mètres dos (1:05,01) et au 200 mètres dos (2:23,23).

Elle a aussi amélioré le record de l'Est-du-Québec au 50 mètres dos avec un temps de 29,41 secondes, performance qui lui a permis d'obtenir des points au classement mondial.

Essais canadiens confirmés

Parmi les autres nageurs des Dauphins présents à ce championnat, Maxim Bélanger s'est illustré en mettant la main sur une médaille de bronze au 50 mètres brasse.

Cette performance lui a permis d'atteindre un deuxième standard de qualification pour les Essais canadiens de natation, qui se dérouleront du 6 au 12 juin à Victoria, en Colombie-Britannique.

Bélanger, détentrice du record de l'Est-du-Québec chez les 15-17 ans avec un temps de 33,60 secondes, participera également au Championnat national en petit bassin (25 mètres), prévu du 7 au 10 août à Sherbrooke.

Nouveau record pour Allard

Emily Allard a aussi signé une excellente prestation en établissant un nouveau record de club au 100 mètres dos (1:18,01) et en abaissant son propre record au 50 mètres dos (36,28), dans la catégorie des 11-12 ans.

Francis Reid, Léo D'Astous, François Bolduc, Hugo Brouillet, Anthony Pelletier, Jasmin Gaudreau et Hailly Richard ont également représenté les Dauphins à cet événement, qui s'est tenu du 14 au 18 mai à Québec

Chanut et McNeil s'illustrent à Drummondville

Deux athlètes du Club des maîtres nageurs de Rimouski ont remporté 12 médailles lors du Championnat provincial des maîtres qui avait lieu à Drummondville à la fin du mois d'avril. Jean-Pierre Chanut et Claude McNeil ont excellé en récoltant six médailles d'or, quatre médailles d'argent et deux médailles de bronze lors de leurs épreuves individuelles. La compétition réunissait 481 nageurs de 51 clubs de partout au Québec. (AL)

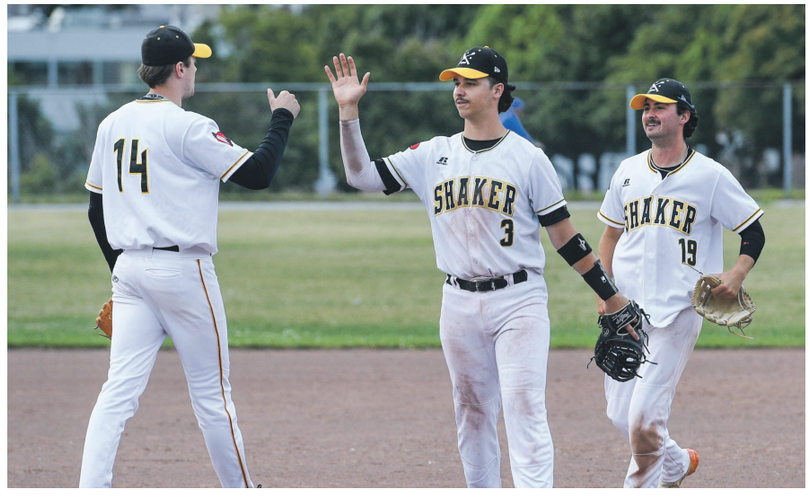

Baseball Puribec : le Shaker visite Trois-Pistoles

Le Shaker de Rimouski poursuit sa séquence de quatre parties à l'étranger dans la Ligue de baseball senior Puribec du Bas-Saint-Laurent, ce 31 mai à 16 h, en visitant le Bérubé GM à Trois-Pistoles. Dans les autres matchs, Edmundston affrontera Kamouraska (30 mai), Rivière-du-Loup disputera un programme double à Matane (31 mai) et Témiscouata se rendra à Edmundston (1er juin). Le Shaker retrouvera ses partisans, le 8 juin, à Rimouski. (OT)

Nouveau membre des 4 Chevaliers

Dionne saute sur le terrain

David-Philippe Dionne Photo courtoisie

David-Philippe Dionne a effectué ses débuts comme arrêt-court au sein de la mythique formation des 4 Chevaliers.

Alexandre D'Astous

Après Longueuil, vendredi dernier, le joueur de balle originaire de Price sautera de nouveau sur le terrain, ce dimanche 1er juin, à Québec.

Dionne a brillamment dominé les épreuves de sélection du concours « Le prochain arrêt des 4 Chevaliers ». Il disputera entre 15 et 20 parties, en 2025, avec la mythique équipe dirigée par Renaud Lefort.

« C'est très excitant et je sens beaucoup d'encouragement. Ça me motive. Je veux bien représenter ma région. Je joue au baseball depuis que j'ai six ans. J'ai grandi sur le terrain de Price. C'est la balle qui m'a gardé droit et qui m'a inculqué de bonnes valeurs », confie David-Philippe, reconnaissant envers sa conjointe et son employeur de lui permettre de réaliser ce rêve.

« J'ai trois enfants et un travail de gestionnaire chez GUS après sinistre. Je dois concilier tout cela. J'ai la chance d'être entouré de gens extraordinaires qui me permettent de prendre le temps pour m'entraîner chez Baseball I.D. J'ai perdu une quinzaine de livres. Je me sens comme si j'avais 25 ans », ajoute-t-il.

Au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie

David-Philippe Dionne foulera les terrains du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, cet été, avec les 4 Chevaliers, notamment à Rivière-du-Loup, Dégelis et Saint-Donat-de-Rimouski, du 3 au 5 juillet, à Matane le 2 août et à Chandler le 23 août.

Cyclones : cap sur le 25e anniversaire

Les Cyclones de Rimouski ont conclu une extraordinaire saison et préparent activement leur 25e anniversaire en 2025-2026.

Olivier Therriault

Globalement, 15 de ses athlètes ont représenté le club de patinage de vitesse lors de divers championnats canadiens, en plus de voir ses plus jeunes membres exceller sur les scènes régionales et provinciales. En vue de la prochaine année, les Cyclones organiseront plusieurs activités spéciales, en plus d'organiser quatre compétitions au cours de la saison.

Pour 2026, Rimouski accueillera, en janvier, l'Omnium national courte piste chez les 16-18 ans, réunissant les meilleurs patineurs de la relève au pays. Il s'agira du deuxième événement du genre présenté au Complexe sportif Desjardins en trois ans, après le Championnat jeunesse de 2024 pour les patineurs de 11 à 13 ans.

Les filles bougent au parc Beauséjour

Cinq cents adolescentes du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie ont célébré le plaisir d'être active, le 22 mai dernier, au parc Beauséjour de Rimouski.

Annie Levasseur

Présentées dans cinq villes du Québec, les Célébrations Filleactive permettent aux filles de 12 à 17 ans de se rassembler pour participer à une multitude d'activités physiques variées. À Rimouski, l'événement est organisé en collaboration avec COSMOSS Bas-Saint-Laurent depuis 2017.

«Même si le territoire est grand au Bas-Saint-Laurent, nous avons la chance d'avoir recruté pratiquement toutes les écoles de la région ainsi que trois écoles de la Gaspésie. Elles se sont déplacées pour la célébration», affirme la coordonnatrice régionale pour Filleactive, Julie Berthiaume.

Les participantes ont pris part à un échauffement dynamique et à des parcours, à la marche ou à la course, de 2,5 km, de 5 km ou de 10 km. Il était aussi possible de découvrir des activités telles que le cardio sur trampoline, l'entraînement fonctionnel, le cirque et l'escalade.

Les 500 participantes ont pris part à une course ou une marche au parc Beauséjour. Photo Annie Levasseur

Steve Charest s'éteint à l'âge de 35 ans

Le monde du hockey dans la Vallée de la Matapédia est en deuil. L'organisation du Bar Laser de Causapscal, de la Ligue de hockey senior Desjardins de l'Est-du-Québec, rend hommage à l'un de ses anciens joueurs, Steve Charest, emporté par la leucémie à l'âge de 35 ans.

Alexandre D'Astous

« C'était un joueur extrêmement intelligent, capable de réaliser des jeux que peu d'autres pouvaient accomplir. Un passeur exceptionnel et un véritable poison autour du filet adverse », témoigne l'ex-gouverneur du Bar Laser, Stéphane Leclerc.

Charest a évolué durant quatre saisons dans le hockey universitaire américain, de 2010 à 2014, au sein du Utica College. Il a ensuite disputé une saison avec le Bar Laser.

Stéphane Leclerc rappelle que Steve Charest était un père de famille dévoué et un travailleur acharné dans l'entreprise familiale Les Toitures de la Vallée. Il était également le fils de Ghislain Charest, figure bien connue du hockey au Bas-Saint-Laurent.

« C'est une nouvelle extrêmement triste. Il laisse derrière lui de jeunes enfants et il était un entrepreneur très apprécié », ajoute-t-il.

Meneur par excellence

Pour Alexandre Michaud, ami proche et ancien coéquipier avec le Bar Laser, Steve Charest incarnait le meneur par excellence, toujours prêt à mettre l'équipe avant ses propres statistiques.

« Il avait un leadership naturel, tout en restant discret. Son talent et son éthique de travail servaient d'exemple à tous. On se souviendra de lui comme d'un passeur hors pair aux mains magiques. Que ce soit sur la glace ou dans la vie, c'était un bon vivant, aimé de tous. C'est une immense perte, un véritable choc. Il nous laisse de nombreux souvenirs impérissables. »

Steve Charest est décédé à l'âge de 35 ans. Photo courtoisie

LE NAVIGATEUR
HÔTEL | RESTO | ÉVÉNEMENTS | SPA

VOTRE PARTENAIRE HÔTELIER
À RIMOUSKI

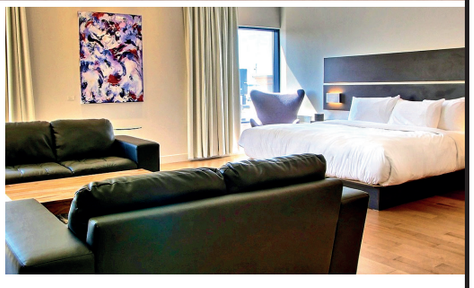

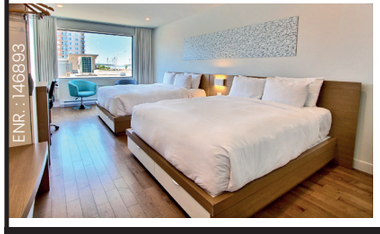

Le hockey est
à l'honneur
à Rimouski!
Bonne chance
à toutes les équipes!

RIMOUSKI 2025 COUPE MEMORIAL CUP LHJMQ

ENR. : 146893

HOTELNAVIGATEUR.COM
418 724-6944 • 1 888 724-6944

130, rue Belzile, Rimouski (Québec) G5L 3E4

Des retombées de 22 M $ et une couverture pancanadienne

Vitrine exceptionnelle pour Rimouski

La présentation de la Coupe Memorial à Rimouski a des impacts économiques majeurs à court terme, pendant la présentation du tournoi, mais aussi à long terme grâce à la vitrine exceptionnelle qu'offre l'événement qui jouit d'une couverture pancanadienne avec la présence de 150 journalistes.

Alexandre D'Astous

Tourisme Bas-Saint-Laurent rencontre les visiteurs présents dans le Quartier général Budweiser, situé à proximité du Colisée Financière Sun Life, afin de faire la promotion de la région.

« Nous avons également une campagne de publicité pendant la diffusion des matchs sur RDS et TSN. Les amateurs de hockey sont généralement des gens qui aiment le plein air et notre région regorge d'attraits risquant de les intéresser. L'impact ce cette campagne sera mesurable à moyen et à long terme », indique le directeur général de Tourisme Bas-Saint-Laurent, Pierre Lévesque.

Il estime à 22 M$ les retombées directes de l'événement. « Les hôtels sont pleins, les restaurants seront achalandés. C'est une très belle façon de lancer la saison estivale. Les retombées sont majeures pour Rimouski, mais aussi pour l'ensemble du Bas-Saint-Laurent ».

Rimouski vibre hockey

Le maire de Rimouski, Guy Caron, estime que l'ensemble des entreprises bénéficie du tournoi.

« Pendant 10 jours, la ville vibre hockey. Des centaines de personnes de partout au pays sont à Rimouski. C'est une belle carte de visite. Même ceux qui ne pourront pas assister aux matchs pourront faire partie de l'expérience avec la programmation entourant sous les chapiteaux. Je pense que ce sera une expérience inoubliable « , estime monsieur Caron.

Impact déjà palpable

Le coprésident de la Chambre de commerce et de l'industrie Rimouski-Neigette, Simon St-Pierre, sentait déjà une effervescence au centre-ville de Rimouski dans les jours précédents le début officiel du tournoi.

» C'est sûr que ça amène beaucoup de monde à Rimouski. On espère que les visiteurs prendront le temps de se promener en ville et de ne pas rester uniquement sur le site du Colisée Financière Sun Life. Nous sommes habitués de recevoir des gens. C'est encore le temps », affirme-t-il.

Défenseur de l'Océanic lors de la Coupe Memorial de 2009

« C'était incroyable » - Gleason Fournier

Le hockeyeur de Saint-Fabien, Gleason Fournier, garde des souvenirs extraordinaires de sa participation au tournoi de la Coupe Memorial de 2009 à Rimouski. Cette expérience lui a permis d'être sélectionné, quelques semaines plus tard, en troisième ronde du repêchage de la LNH par les Red Wings de Detroit.

Annie Levasseur

Le natif de Saint-Fabien avait seulement 17 ans lorsqu'il a participé au championnat canadien de hockey junior dans l'uniforme de l'Océanic. Il se souvient de toute l'effervescence autour de la présentation du tournoi, autant sur la glace que aux alentours du Colisée Financière Sun Life.

Gleason Fournier, au moment de son repêchage par la Red Wings de Detroit en 2009. Photo courtoisie

« Il y a beaucoup de recruteurs qui assistent à la Coupe Memorial. Je me souviens qu'ils m'avaient tous parlé de mes matchs. Les joueurs des quatre équipes vont avoir la chance de se faire voir et espérer poursuivre leur rêve professionnel. C'est une grosse opportunité », dit-il.

Même s'il n'a jamais joué dans la LNH, Fournier poursuit une magnifique carrière qui l'a mené dans la Ligue américaine de hockey, la ECHL et en Europe.

Maintenant âgé de 33 ans, le défenseur vient de compléter sa sixième saison, à différents moments de sa carrière, avec les Devils de Cardiff, qui évoluent dans la Elite Ice Hockey League au Royaume-Uni. Il a déjà un contrat en poche, l'an prochain, avec l'équipe.

Jouer devant ses proches

Gleason Fournier a joué son hockey mineur à Rimouski. Le fait de vivre la Coupe Memorial chez lui a eu une signification particulière.

« Ça a ajouté à l'expérience. C'était incroyable de jouer devant ma famille et mes amis. Je garde beaucoup de bons souvenirs de la Coupe Memorial. Le soutien des partisans était incroyable. Je me rappelle spécialement qu'avant le tournoi, nous étions allés dans le parc aménagé à côté du Colisée. Il y avait des militaires pour la présentation du trophée. C'est à ce moment que je me suis rendu compte que c'était vraiment un gros événement. C'était vraiment spécial », se souvient-il.

L'ex-joueur de l'Océanic de Rimouski, Gleason Fournier. Photo Facebook

« Une très belle expérience »

Malgré que l'élimination de l'Océanic contre les Spitfires de Windsor au match de bris d'égalité, en 2009, Gleason Fournier affirme que la Coupe Memorial demeure une expérience enrichissante pour lui sur les plans sportif et personnel.

« C'est le plus gros tournoi junior au Canada. C'était intéressant de jouer contre les meilleures équipes de l'Ouest. C'était mon année de 17 ans. Je n'avais pas beaucoup de temps de jeu, mais ça a quand même été une très belle expérience. J'ai beaucoup appris au point de vue du leadership et de se tenir ensemble », conclut-il.

Éditrice : Louise Ringuet

Directeur régional de l'information : Olivier Therriault

Le SOIR • Rimouski-Neigette • La Mitis • La Matapédia

Directrice adjointe régionale de l'information : Johanne Fournier

Journalistes : René Alary, Alexandre D'Astous, Véronique Bossé, Catherine Champagne-Poirier, Dominique Fortier, Annie Levasseur, Bruno St-Pierre, Jean-Philippe Thibault

Conseillers en solution médias : Alexandre Béland Lamer, Rémi Côté, Richard Duchesneau
Coordonnatrice à la maquette et web : Mélanie Daraiche
Coordonnateur expérience client et projets spéciaux : Francis Mimeault
Graphistes : Aude Robert-Gingras, Benoît Guérette
Développement web : Martin Ayotte Cummings

RÉSEAU SÉLECT PARTENAIRE PUBLICITAIRE

Publié par : Publications Le Soir Inc
Impression : Québecor Média
Distribution : Messageries Dynamiques

60 352 | 17 945 en point de dépôt

ISSN : 2562-0118 (imprimé)
ISSN : 2562-0126 (en ligne)

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada — Canada — Québec

CHRONIQUE

par **ROBIN LEBEL**

Doris Labonté est le seul entraîneur-chef de l'Océanic à avoir inscrit son nom sur la Coupe Memorial. Photo courtoisie

Quand Doris Labonté façonnait des légendes

C'est tout simplement fantastique de voir revenir le prestigieux tournoi de la Coupe Memorial à Rimouski. Depuis son premier passage en 2009, bien des amateurs et même certains dirigeants de l'Océanic croyaient que l'événement ne reviendrait jamais dans notre ville.

À l'époque, les coûts avaient largement dépassé les prévisions, causant un certain malaise auprès de plusieurs abonnés de saison. Et pourtant, malgré les défis logistiques et financiers, ce fut un tournoi mémorable.

Quel spectacle nous avions eu alors ! Voir des étoiles montantes comme Taylor Hall et Jamie Benn fouler la glace du Colisée de Rimouski avait de quoi émerveiller les amateurs de hockey que nous étions – et que nous sommes encore.

Mais pour bien saisir l'importance de ce tournoi dans notre histoire locale, il faut remonter plus loin, à l'an 2000. Cette année-là, l'Océanic remportait la Coupe Memorial grâce à une équipe magistralement construite par l'incomparable Doris Labonté. Avec des piliers comme Jonathan Beaulieu et surtout Brad Richards, qui allait plus tard soulever la Coupe Stanley avec le Lightning de Tampa Bay aux côtés de Martin St-Louis et d'un autre ancien de l'Océanic, Vincent Lecavalier, cette conquête reste gravée dans la mémoire collective.

Et que dire de 2005 ? Encore une fois, Doris Labonté avait frappé un grand coup avec l'arrivée d'un certain Sidney Crosby, un an plutôt. Son arrivée à Rimouski avait semé l'émoi dans toute la région. Des centaines de personnes affluaient chaque matin au Colisée dès le camp d'entraînement pour apercevoir la jeune merveille à l'œuvre. Certains partisans allaient jusqu'à s'absenter du travail pour ne rien manquer. C'était un phénomène.

Nous avions eu droit à de grands talents dans le passé, Lecavalier, Richards et bien d'autres, mais rien ne se comparait à Crosby. À 5 pieds 10 pouces, 190 livres, avec des cuisses dignes de troncs d'arbre, son intensité était telle qu'on se demandait s'il n'avait pas trois poumons tant il semblait infatigable.

Comme en 2000, Doris Labonté avait encore une fois démontré toute son imagination, sa vision et, disons-le franchement, une bonne dose d'opportunisme. C'était tout un personnage. Il savait captiver l'attention, au point où les partisans se ruaient vers leur voiture après les matchs pour ne pas manquer une seule de ses entrevues d'après-match. Un véritable showman ! Qui peut oublier ses envolées légendaires, sa menace récurrente d'envoyer la cassette du match à la ligue ? Souvent, son vieux rival Richard Martel n'était jamais bien loin dans le décor.

En 2005, après un parcours sensationnel, l'Océanic s'était retrouvé en finale… mais avait dû disputer un match de bris d'égalité la veille, ce qui l'avait désavantagé le lendemain. Notre Doris national, fidèle à lui-même, avait vivement dénoncé cette situation. Et devinez quoi ? La Ligue canadienne de hockey a depuis modifié la règle : désormais, une équipe victorieuse d'un bris d'égalité a droit à 24 heures de repos avant la finale. Voilà l'empreinte de Doris.

Nous voici donc en mai 2025, avec le privilège de revivre la frénésie de la Coupe Memorial à la maison. Quatre équipes, les meilleures formations junior du pays, réunies dans une compétition d'élite à un prix abordable. Quelle chance pour les amateurs de la région !

Si je peux formuler un souhait pour nos favoris de l'Océanic, c'est qu'ils arrivent à leur sommet au bon moment. Ce n'est pas au milieu de la course qu'il faut être premier, mais bien à la ligne d'arrivée. L'essentiel, c'est d'être au maximum de ses capacités quand ça compte vraiment.

On se croise les doigts. Et surtout, on savoure chaque moment.

Brad Richards revient à Rimouski comme coprésident d'honneur du tournoi

De retour là où tout a commencé

Brad Richards vit pleinement son retour à Rimouski à titre de coprésident d'honneur de la 105e présentation de la Coupe Memorial. Vingt-cinq ans après avoir gagné le trophée, à Halifax, l'ex-Océanic affirme que ses années dans le Bas-Saint-Laurent ont été marquantes pour le reste de sa carrière.

Annie Levasseur
alevasseur@lesoir.ca

Richards a fait partie de la formation rimouskoise de 1997 à 2000. L'accompagnement qu'il a reçu de Maurice Tanguay et de toute l'organisation lui a fait gagner énormément de maturité autant dans le sport que dans la vie.

« C'est une excellente organisation pour ça. L'équipe que nous avions, les responsabilités que j'avais et que Doris (Labonté) m'a données m'ont permis d'avoir confiance pour aller dans la Ligue nationale de hockey. Ces trois années à Rimouski ont préparé ma carrière. », explique l'ex-numéro 39.

Il soutient que Doris Labonté a eu un grand impact sur son parcours de hockeyeur professionnel.

« Doris a été la plus importante partie de ces trois années. Monsieur Tanguay était incroyable pour diriger l'équipe et les employés, mais Doris était mon entraîneur. Il était un bon entraîneur, mais il priorisait les personnes. Il faisait sentir à tous les joueurs qu'ils faisaient partie de l'équipe, peu importe leur rôle. Il nous traitait comme des hommes, même si nous étions jeunes. Je vais toujours m'en souvenir », exprime Richards.

Brad Richards dans l'uniforme de l'Océanic Photo courtoisie

Premier retour depuis 2009

Le gagnant de la Coupe Stanley avec le Lightning de Tampa Bay en 2004 est de retour à Rimouski pour la première fois en 16 ans. Il a pu revoir les joueurs de l'édition 1999-2000 de l'Océanic avec qui il avait d'abord remporté la Coupe Memorial.

« La dernière fois que je suis venue ici, c'était pour le tournoi de 2009 et ce n'était pas avec l'équipe de 2000. C'est plaisant de les revoir. De jouer devant les partisans de Rimouski, dans un aréna plein tous les soirs, j'en garde des souvenirs incroyables. Les trois années, nous avions de bonnes équipes pour compétitionner », souligne le natif de l'Île-du-Prince-Édouard.

Brad Richards souhaite que les joueurs actuels de l'Océanic puissent profiter de leur expérience à la Coupe Memorial.

« Tu ne sais pas si tu vas jouer après le junior. C'est un trophée très difficile à gagner parce que tu n'as que quelques années dans le junior. C'est un tournoi très spécial. C'est une chance incroyable pour les joueurs. Peu ont la chance de participer à la Coupe Memorial. Ils peuvent le faire à la maison devant leurs partisans en plus », mentionne-t-il.

Brad Richards a de nouveau touché à la Coupe Memorial après avoir remporté le trophée avec l'Océanic en 2000. Photo Annie Levasseur

L'influence de Vincent Lecavalier

Sans la présence de son ami Vincent Lecavalier la saison avant son arrivée, Brad Richards n'aurait pas endossé l'uniforme de l'Océanic. Le fait d'être dans un milieu francophone était particulièrement inquiétant pour lui et sa famille.

« J'avais le choix d'aller ailleurs, mais Vinny m'a dit comment l'organisation était et comment il était traité. Quand l'organisation a parlé à mes parents pour leur expliquer comment je serais encadré avec des cours de français et des tuteurs, ils ont été rassurés. Ils étaient plus inquiets pour mes études que je l'étais », raconte-t-il en riant.

La fiche de Brad Richards avec l'Océanic parle d'elle-même. Il demeure le meilleur pointeur de l'histoire de l'équipe avec 173 buts, 349 passes pour 552 points (saisons et séries incluses).

Son numéro 39 fait partie des immortels de l'Océanic, en compagnie de Lecavalier, Jonathan Beaulieu, Allan Sirois, Michel Ouellet et Sidney Crosby. À eux s'ajoutent les bâtisseurs Doris Labonté et Maurice Tanguay.

Les champions de 2000 de retour à Rimouski

Expérience marquante pour la vie

Les joueurs de l'Océanic de Rimouski, qui ont remporté la Coupe Memorial en 2000, ont vécu des retrouvailles émouvantes lors du lancement des festivités entourant le tournoi présenté de nouveau, cette année, au Colisée Financière Sun Life. Tous s'entendent que cette conquête a été marquante pour la suite de leur vie.

Annie Levasseur

Des joueurs de l'édition 1999-2000 de l'Océanic, 25 ans après leur conquête de la Coupe Memorial, en compagnie de Michel Germain et Yannick Dumais, aux extrémités du groupe. Photo Vincent Éthier/LCH

Même 25 ans après sa victoire à Halifax, Benoit Martin se fait encore aborder comme étant un champion. « Peu importe ce que tu fais dans ta vie, tout le monde te rappelle que tu as gagné la Coupe Memorial. Les gens m'arrêtent encore parfois et ils m'en parlent. Tu es étiqueté comme un champion », dit-il.

Le natif de Gaspé garde seulement de bons souvenirs de l'événement d'envergure qui avait lieu à Halifax en 2000. « Notre groupe formidable. Nous avions de gros *leaders*, Brad Richards avait une saison incroyable, mais nous avions aussi des gars comme Juraj Kolník et Jonathan Beaulieu. De gagner la Coupe Memorial, c'est la plus belle expérience que tu peux vivre comme joueur de hockey », affirme l'ex-attaquant.

Les joueurs ont reproduit la scène lors de laquelle Jacques Larivière a échappé la Coupe Memorial, en 2000, à Halifax. Photo Vincent Éthier/LCH

Martin a joué à Rimouski jusqu'en 2002 avant d'évoluer au niveau universitaire et au niveau professionnel en Europe. « Tout le monde a vieilli. Nous avons presque tous des enfants, donc ça change les discussions, mais nous retrouvons les mêmes personnalités. Il y en a que je n'avais pas revu depuis que je suis parti de Rimouski, il y a près de 25 ans. On se jase comme si nous avions été en contact hier. »

Spécial pour Sébastien Caron

Sébastien Caron était très ému de retrouver ses coéquipiers avec qui il a soulevé le précieux trophée. Maintenant retraité, l'ex-gardien de but de Lac-au-Saumon a été sélectionné par les Penguins de Pittsburgh au repêchage de la LNH en 1999. Il a ensuite joué au niveau professionnel dans différentes ligues jusqu'en 2016.

« De revenir ici et de voir tous les gars avec qui j'ai joué, ça fait plaisir. Je pense que l'Océanic a fait un bon travail pour nous regrouper 25 ans plus tard. C'est le fun de venir dans un contexte comme celui-là. De gagner et de revenir ici célébrer avec ma famille et mes amis, ça avait été un moment spécial », souligne-t-il.

Chimie incroyable

Lorsqu'il revient 25 ans en arrière, Alexis Castonguay se souvient d'abord des moments qu'il a vécu avec ses coéquipiers de l'époque.

« C'est vraiment les gens et l'équipe que nous étions, nous avions une chimie incroyable. Il y avait beaucoup de leaders naturels. On se retrouve 25 ans plus tard et c'est comme si rien n'avait changé, on reconnaît les mêmes personnalités. On a juste un petit peu plus de cheveux gris », exprime le Rimouskois.

Celui qui habite maintenant dans la région de Montréal depuis une vingtaine d'années soutient que son expérience au tournoi de la Coupe Memorial l'a fait grandir comme être humain.

« Ça m'a apporté énormément de maturité et de vécu. On arrive ensuite dans le monde des adultes, au début de la vingtaine, avec un bagage que personne d'autre ne possède. J'ai appris à comment vivre en communauté et vivre des moments extrêmement stressants avec la pression de performer », mentionne Castonguay.

Il souhaite aux joueurs actuels de l'Océanic de prendre conscience le plus possible de la chance qu'ils ont de vivre ce championnat canadien de hockey junior. Alexis Castonguay a joué une autre saison avec l'Océanic après avoir remporté la Coupe Memorial. Il a terminé sa carrière dans le hockey senior.

Benoit Martin et Alexis Castonguay. Photo Annie Levasseur

INVITATION AU CONCERT !
Choeur de La Mitis
CHANSON MYSTERE: PRIX DE 1000$
CONCERT PRINTANIER
MIXTE
IGA
ENDROIT: ÉGLISE LA BIBLE PARLE
SAMEDI 7 JUIN 19 H
ADMISSION GÉNÉRALE: 15$
POINTS DE VENTE:
UNIPRIX CENTREVILLE - MONT-JOLI
DÉPANNEUR DU CARREFOUR - MONT-JOLI
LIBRAIRIE L'HIBOUCOUP – MONT-JOLI
LIBRAIRIE L'ALPHABET – RIMOUSKI